



Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

*Un savoir local en action!
Local knowledge in action!*

PLAN D'ACTION ET DE RÉHABILITATION ÉCOLOGIQUE DE LA CÔTE-NORD DU GOLFE SAINT-LAURENT

Édition révisée et abrégée

Mai 2007

CE DOCUMENT N'AUROIT PU VOIR LE JOUR SANS LA PRÉCIEUSE COLLABORATION DES PARTENAIRES SUIVANTS :

Québec 

Canada 



Ce document est imprimé sur de papier 100% recyclé



Conception, recherche et rédaction

Claudette Villeneuve, conseil d'administration
Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Yan Crousset, Directeur général
Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Mireille Dumont, Chargée de projet
Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Christian Bigué, biologiste consultant
(PARE édition 1997)

Tammy Bellefleur, chargée de projet
Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Julie Malouin, chargée de projet
Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Collaboration spéciale

Guy Parenteau, géographe

Sylvie Baillargeon, biologiste

Emmanuel Luce, océanographe

Révision linguistique

Julie Malouin, chargée de projet
Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

AVIS AUX LECTEURS

Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe fut incorporé le 10 juillet 1996. Depuis, ses membres ont travaillé à réunir et à sensibiliser la population de l'immense territoire de la ZIP aux problèmes environnementaux de leur région. Le Comité a, durant les 11 dernières années, veillé à aider les communautés à s'approprier ou se réapproprier leur territoire maritime. Autrefois unique source de subsistance et seule voie de transport, le milieu littoral est l'objet d'opinion diverses qui ont bien changé dans l'esprit des nord-côtiers au cours des dernières années et seront appelées à évoluer encore dans les années à venir. Autrefois jugée inhospitalière, la zone côtière est aujourd'hui l'objet des plus grandes spéculations immobilières. Autrefois jugée constante, elle est aujourd'hui la proie des changements climatiques. Autrefois jugée stable et nourricière, elle est aujourd'hui assaillie par les pressions d'origine anthropique. Ce sont toutes ces facettes auxquelles la ZIP Côte-Nord du Golfe a travaillé à faire mieux connaître à la population nord-côtière. Que l'on parle de nettoyage des berges sur l'ensemble de la côte, des études dans des milieux où jusque là les ressources étaient inconnues, à l'effort prêté aux communautés pour trouver de nouvelles sources de développement à cause du moratoire sur la pêche aux poissons de fond, ou des campagnes de sensibilisation sur la consommation des organismes marins et de la pratique des sports en véhicules motorisés dans des endroits sensibles, toutes ces actions ont contribué et contribueront à aider les nord-côtiers à s'approprier et à protéger la Côte-Nord du Golfe du Saint-Laurent.

Cette édition révisée du Plan d'Action et de Réhabilitation Écologique (PARE) de la Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent constitue un outil de travail pour le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe et un document de référence pour toute la population nord-côtière. Mais il ne s'agit pas d'un produit final puisque le PARE est en constante évolution et que de nouvelles fiches techniques peuvent y être ajoutées au fil des années.

RÉSUMÉ

Le plan d'action et de réhabilitation écologique du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe a été développé avec divers intervenants du milieu afin d'initier des actions concrètes ayant pour but de résoudre les problématiques environnementales du territoire. Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe est composé de représentants locaux de divers milieux d'intervention (industriel, municipal, scolaire, environnemental), de même que de certains citoyens désireux de s'impliquer dans des projets de protection de l'environnement.

Ce document présente les problématiques soulevées lors des consultations publiques de 1997 et de 2006. Lors de ces consultations publiques, plusieurs préoccupations ont été soulevées et les participants les ont classées en six grands thèmes : POLLUTION ET SANTÉ HUMAINE, PROTECTION ET MISE EN VALEUR, ÉDUCATION ET SENSIBILISATION, RESSOURCES MARINES ET HABITATS LITTORAUX, USAGES ET LOISIRS et GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES.

Les sections PRÉSENTATION DU TERRITOIRE et INTRODUCTION présentées dans la première édition du PARE (1997), ont été volontairement retirées de cette édition afin d'alléger la lecture et de concentrer l'attention du lecteur sur le plan d'action lui-même, cette présente édition étant avant tout un plan de travail pour nous.

La section PLAN D'ACTION expose le cheminement du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe ayant trait à la classification des problématiques et aux étapes de validation des projets d'actions mis en fiches techniques. Le contenu des fiches est également présenté dans cette section.

Finalement, la section des fiches techniques présente les projets priorisés à court terme par le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe. Puisqu'il s'agit d'un document évolutif, les fiches techniques feront l'objet d'une mise à jour et d'autres projets s'ajouteront aux fiches existantes.

L'étape suivante est la mise en œuvre des projets présentés dans les fiches techniques: évidemment, le succès dans la réalisation de ces projets dépend de l'implication de la population. Notre aptitude à solutionner les problèmes environnementaux soulevés déterminera notre capacité à maintenir l'intégrité écologique du Golfe Saint-Laurent.

TABLE DES MATIÈRES

AVIS AUX LECTEURS	3
RESUME	4
TABLE DES MATIERES.....	5
PROBLÉMATIQUES	7
STRATEGIES POUR LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS	13
LA CONSULTATION PUBLIQUE DE 1997	13
LA CONSULTATION PUBLIQUE DE 2006	13
LA REVISION ET LA MISE A JOUR DU PARE	14
PRESENTATION DES FICHES TECHNIQUES.....	14
LISTE DES FICHES TECHNIQUES	16
POLLUTION ET SANTÉ HUMAINE.....	18
Fiche technique n° 1	19
Fiche technique n° 2	22
Fiche technique n° 3	25
Fiche technique n° 4	28
Fiche technique n° 5	30
PROTECTION ET MISE EN VALEUR.....	33
Fiche technique n° 6	34
Fiche technique n° 7	37
Fiche technique n° 8	40
Fiche technique n° 9	43
ÉDUCATION & SENSIBILISATION	46
Fiche technique n° 10	47
Fiche technique n° 11	50
Fiche technique n° 12	52
Fiche technique n° 13	54
Fiche technique n° 14	57
Fiche technique n° 15	59
Fiche technique n° 16	61
Fiche technique n° 17	64
Fiche technique n° 18	66
Fiche technique n° 19	68

RESSOURCES MARINES ET HABITATS LITTORAUX	70
Fiche technique n° 20	71
Fiche technique n° 21	74
Fiche technique n° 22	76
Fiche technique n° 23	78
Fiche technique n° 24	80
USAGES ET LOISIRS.....	82
Fiche technique n° 25	83
Fiche technique n° 26	86
Fiche technique n° 27	89
Fiche technique n° 28	91
Fiche technique n° 29	95
GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES	97
Fiche technique n° 30	99

PROBLÉMATIQUES

Les ateliers de la consultation publique de 1997

Lors de la consultation publique des 7 et 8 novembre 1997, les participants ont exprimé leurs opinions face aux problématiques environnementales de leur région. Quatre ateliers portant sur des sujets différents ont permis d'orienter les discussions en fonction des intérêts et des priorités de chacun. Suite à l'exposition des différents énoncés par les participants, des priorités d'action furent votées. Les priorités sélectionnées représentaient souvent une synthèse de deux ou plusieurs énoncés. Ainsi, a-t-il été possible de cibler correctement les préoccupations des intervenants et de s'assurer qu'aucun aspect des sujets exposés ne soit omis.

ATELIER A

Pêches et ressources marines

L'industrie de la pêche est au cœur même des activités économiques de la Côte-Nord du Golfe du Saint-Laurent. Faut-il rappeler que dès le milieu des années 1800, la pêche et la transformation de la morue en filets salés et séchés furent la première raison de la colonisation du territoire de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord? La pêche commerciale demeure encore aujourd'hui un des plus important secteur d'activité économique du territoire. Il va de soi que les problématiques soulevées à ce sujet sont de première importance pour la région. Lors de la consultation publique de 1997, 14 personnes ont participé à cet atelier et 15 énoncés ont été proposés. De ces énoncés, sept propositions jugées prioritaires ont été retenues.

La principale préoccupation qui ressort de cet atelier est le besoin de développer de nouvelles avenues pour l'exploitation des ressources marines : une meilleure gestion des stocks, l'exploitation de nouveaux marchés, la transformation des produits marins et l'aquaculture. Ces pistes de développement vont dans le même sens que les objectifs visés par les ministères et les industriels de la pêche. En effet, depuis la rupture des stocks de poissons de fond, les ministères et les entreprises s'efforcent de trouver des solutions qui permettront de relancer le secteur de la pêche tant sur la Côte-Nord que dans l'ensemble du Québec et des maritimes. Déjà plusieurs nouvelles ressources et méthodes de transformation sont explorées sur la Côte-Nord. L'économie du territoire et la pérennité de la ressource dépendent grandement des solutions trouvées pour poursuivre les activités d'exploitation des produits marins.

ATELIER B

Usages et loisirs

Il est clair que les activités humaines, tant industrielles que de loisirs, affectent notre environnement. Cet atelier a permis de mieux comprendre l'impact de nos activités sur le milieu naturel et de trouver des solutions afin de minimiser cet impact souvent négatif. Neuf personnes ont participé et apporté leurs idées. Au total, 17 énoncés ont été exprimés, desquels sept ont été retenus comme priorités d'action.

Les participants ont exprimé, à travers les préoccupations soulevées, le désir de mettre sur pied une meilleure gestion des déchets en général ainsi qu'un renforcement des réglementations déjà en place. Les priorités visaient ainsi deux buts : tout d'abord une meilleure protection des milieux naturels sensibles à l'impact des activités humaines et la mise en valeur de ces secteurs pour promouvoir l'écotourisme qui prend de plus en plus d'ampleur à l'échelle de la province.

ATELIER C

Espèces et habitats

Lorsqu'il est question de protection de l'environnement, une des premières préoccupations soulevées est la protection de la faune et de la flore. Il s'agit donc de préserver les milieux qui abritent cette vie afin de garder un juste équilibre entre la place qu'occupe l'homme et celle qu'occupent les espèces qui l'entourent. Le souci de conserver l'intégrité des écosystèmes gagne en popularité. En effet, que ce soit par les médias ou à l'école, le mot « écologie » fait maintenant partie du quotidien. Il va de soi que le sujet fut abordé en consultation publique et inclus dans les priorités d'action du PARE. Dix-sept personnes ont participé à cet atelier et plusieurs d'entre elles avaient une formation en sciences naturelles. Des 22 énoncés présentés, 7 priorités ont été retenues par vote.

Deux éléments majeurs ressortent des discussions ayant eu lieu lors de cet atelier. Premièrement, il est prioritaire d'acquérir des connaissances sur les ressources que l'on veut protéger. Ensuite, ces connaissances doivent être retransmises aux gens de la région, soit par des activités de sensibilisation ou en fournissant l'expertise de spécialistes, permettant à ces gens de poser des gestes positifs pour l'environnement.

ATELIER D

Contamination et santé humaine

Bien que le bassin du Golfe du Saint-Laurent soit immense et profond, il n'en demeure pas moins fragile et sensible à la pollution. Évidemment, si le fleuve est pollué et que nous récoltons notre nourriture dans ces eaux, nous nous polluons nous-mêmes. Ainsi

notre santé dépend de celle du Saint-Laurent : c'est cette vision qui a animé les 18 intervenants de l'atelier sur la contamination et la santé humaine, où, des 25 préoccupations exprimées, 7 furent jugées prioritaires.

Les besoins exprimés lors de cet atelier sont très diversifiés. Ils touchent à la fois la sensibilisation de la population, le contrôle des déversements de déchets solides et d'effluents liquides ainsi que la gestion des activités de récupération et d'élimination des déchets.

Les thèmes (1998)

Afin de mieux comprendre l'orientation des priorités retenues dans le Plan d'action et de réhabilitation écologique (première édition de 1998), elles ont été remaniées et regroupées sous trois thèmes, en fonction des solutions préconisées, soit : *Pollution et santé humaine*, *Mise en valeur et prévention*, *Sensibilisation et éducation*.

Nous présentons, pour chaque thème, un profil de la situation actuelle ainsi que les avenues permettant d'améliorer la situation. La partie «contexte» aide à mieux comprendre les enjeux et les solutions envisagées afin de résoudre les problématiques retenues en consultation publique ou déjà connues sur le territoire de la ZIP Côte-Nord du Golfe.

Nous proposons également des pistes d'action, tel que discuté en consultation publique, et nous établissons un lien avec les fiches techniques associées à chacun des thèmes traités.

POLLUTION ET SANTÉ

Ce thème regroupe les priorités liées à la restauration des milieux pollués, à la gestion des matières polluantes et aux risques pour la santé humaine. Ont été rassemblées sous ce thème toutes les priorités traitant de dépollution, de recyclage et de gestion des produits dangereux. Ces priorités d'action ont pour but de rétablir l'équilibre naturel qui a été perturbé par les activités humaines.

Au total, dix priorités se rapportent aux problématiques touchant la pollution et la santé sur le territoire de la ZIP Côte-Nord du Golfe (en annexe).

MISE EN VALEUR ET PRÉVENTION

Ce thème englobe les problématiques suscitant un besoin de prévention ou de protection de l'environnement. Alors qu'il a été question de la restauration de milieux

naturels endommagés par les activités humaines dans la section «pollution et santé», la présente section propose les actions et activités visant à conserver et à mettre en valeur ces milieux.

Quatorze priorités soulevées en consultation publique s'insèrent sous ce thème (en annexe), dont la moitié concerne les activités de pêche commerciale. Ce secteur d'activité vit une restructuration globale tant au niveau de la gestion de la ressource qu'au niveau des techniques de pêche et de la transformation des produits marins.

La protection des milieux et des espèces qu'ils abritent est primordiale à l'atteinte des objectifs de conservation du plan d'action Saint-Laurent Vision 2000.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

Ce thème regroupe les problématiques liées au manque de connaissances sur les milieux naturels, les pressions qui les menacent et sur les comportements à adopter face aux milieux et aux ressources naturelles. Nous abordons dans ce thème la sensibilisation de la population à l'impact de leurs activités sur l'environnement et aux moyens de correction possibles.

Les activités de sensibilisation et d'éducation visent à faire évoluer les comportements de la population vis-à-vis la nature en générale. La participation des médias, dans la divulgation de résultats d'études ou de projet et la promotion des activités, est essentielle pour arriver à faire évoluer les mentalités.

Les ateliers de la consultation publique de 2006

Que ce soit par l'exploitation de ses richesses halieutiques, par son utilisation comme voie de navigation maritime majeure ou encore plus récemment pour ses aspects récréotouristiques, le Saint-Laurent est au cœur des activités économiques de la Côte-Nord. Trop longtemps marqué par une exploitation mal ou non contrôlée, le Saint-Laurent est maintenant menacé dans son intégrité. La consultation du 6 mai 2006 regroupa 46 personnes autour de trois thèmes: **pollution et santé humaine**, **habitats littoraux et ressources marines** et **usages et loisirs**. Une démarche qui vient souligner notre volonté de *favoriser à l'échelle locale la concertation des intervenants, pour la restauration du Saint-Laurent, sa protection et l'harmonisation des usages.*

ATELIER A

Pollution et santé humaine

Activité traditionnelle sur la Côte-Nord, la cueillette de mollusques est une activité menacée à court et moyen termes. En 2005, près de la moitié des sites coquilliers de la Côte-Nord étaient fermés au public. D'origine organique, la pollution par le rejet d'eaux usées non traitées est souvent montrée du doigt. L'insalubrité des eaux du Golfe oblige la population à modifier certaines pratiques alimentaires, mais aussi à limiter certaines de leurs activités récréatives comme la simple baignade. Par ailleurs, l'importance du transport de matières dangereuses sur les eaux du Golfe (autoroute Bleue) représente un risque potentiel pour la santé et la sécurité des populations côtières. Un accident environnemental technologique comme le déversement accidentel ou volontaire de matières dangereuses doit être considéré.

ATELIER B

Ressources marines et habitats littoraux

Avec l'effondrement des stocks de poissons de fond et les caprices du marché, les communautés de pêche nord-côtières font face aujourd'hui à une réalité environnementale et socio-économique nouvelle. De la qualité des habitats (marais salés, dunes côtières, herbiers de zostères,..) dépend la diversité et le renouvellement des ressources côtières (crustacés, poissons, mammifères marins et avifaune); de leur santé dépend la pérennité des communautés côtières. L'empiètement et l'artificialisation des milieux humides, le développement anarchique d'infrastructures ainsi que l'usage non respectueux des plages par les véhicules hors routes (VHR) sont autant de facteurs contribuant à la dégradation des milieux littoraux.

ATELIER C

Usages et loisirs

Longtemps associée à l'usage unique de la pêche et du transport maritime, la zone côtière est aujourd'hui ouverte à des activités nouvelles. Le développement des activités nautiques rend accessible au plus grand nombre des sites – souvent fragiles – jusqu'alors préservés de l'achalandage. Au même moment, pêcheurs et gens du transport maritime – usagers traditionnels du plan d'eau – doivent désormais ouvrir leur espace de travail à ces nouveaux usagers. De même, la multiplication des chalets de villégiature et l'intérêt croissant de la population pour la construction de résidences sur la frange littorale ne sont pas sans soulever quelques questionnements. Par ailleurs, il est possible de croire que le développement économique de la région passera, entre autre, par son développement touristique. Seulement un développement économique

rapide, non contrôlé et non adapté, pourrait se faire au détriment d'un milieu sain et productif. La cause même de l'affluence de touristes ici sur la Côte-Nord.

Les thèmes du PARE de mai 2007, édition révisée et abrégée

- POLLUTION ET SANTÉ HUMAINE
- PROTECTION ET MISE EN VALEUR
- ÉDUCATION ET SENSIBILISATION
- RESSOURCES MARINES ET HABITATS LITTORAUX
- USAGES ET LOISIRS
- GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

STRATÉGIES POUR LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS

Les consultations publiques

LA CONSULTATION PUBLIQUE DE 1997

Une première consultation publique organisée par le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe eut lieu les 7 et 8 novembre 1997. Il s'agissait alors du premier colloque régional de la ZIP sur le milieu marin et ses usages. Une présentation du bilan régional d'Environnement Canada a permis, dans un premier temps, de situer les intervenants dans le contexte environnemental du territoire Côte-Nord – Anticosti.

Les participants ont soulevés 79 préoccupations dans quatre ateliers différents et 28 de ces préoccupations ont été jugées prioritaires par les participants (annexe 3).

Afin de procéder à l'élaboration du présent document, le Comité PARE a été formé. Au cours des réunions qui suivirent, les problématiques apportées lors de la consultation publique ont été mises en relief par rapport à celles décrites dans le bilan régional d'Environnement Canada. De ce travail découlent une description du contexte des principales problématiques et la mise en situation des projets d'actions retenus sous forme de fiches techniques. L'équipe de travail du Comité PARE, composée principalement de membres du conseil administratif du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, a alors classé les problématiques et les priorités d'action émises en consultation publique, puis envisagé des solutions sous forme de pistes d'action et enfin, a proposé des projets visant à résoudre certaines problématiques jugées primordiales.

Les travaux du Comité PARE ont mené à l'élaboration de six fiches techniques. Ces fiches couvrent les trois thèmes présentés dans la section «Problématiques» de la première édition du PARE : Pollution et santé humaine, Mise en valeur et prévention, Sensibilisation et éducation.

LA CONSULTATION PUBLIQUE DE 2006

Lors de la consultation publique de mai 2006, trois thèmes ont été abordés par la cinquantaine de participants présents, à tour de rôle dans chacun des ateliers : **Pollution et santé humaine, Ressources marines et habitats littoraux, Usages et loisirs.**

Les participants ont déterminé, dans chacun des ateliers, qu'il y a un manque de connaissances, et si cette connaissance existe, la diffusion et la promotion reste à faire. Les projets à entreprendre vont vers l'acquisition de connaissances, la vulgarisation, la sensibilisation et les actions sur le terrain.

D'autres sujets de nature générale ont été abordés : faire connaître la mariculture, faire de la concertation (GISL), aménager et restaurer les berges et participer à la gestion des matières résiduelles.

LA RÉVISION ET LA MISE À JOUR DU PARE

Avec près de 10 ans d'écart entre les deux consultations publiques et une seule édition du Plan d'Action et de Réhabilitation Écologique (PARE) de la Côte-Nord du Golfe, datant de mars 1998, il était impératif de le réviser et de procéder à sa mise à jour (actualisation).

Au cours des 10 dernières années, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe a réalisé la presque totalité des projets inscrits à la première édition du PARE. D'autres fiches techniques ont été ajoutées au fil des années de sorte que, aujourd'hui, le PARE est complètement différent en ce qui a trait au plan d'action lui-même : des thèmes se sont ajoutés suite à la plus récente consultation publique et certains projets ont été remodelés afin qu'ils puissent répondre davantage aux préoccupations de la population nord côtière.

La présente édition du PARE est une version abrégée puisque seule les sections qui ont subi des modifications, par rapport à la première édition, vous sont présentés : l'introduction ainsi que la présentation du territoire restent inchangées. Voilà pourquoi nous avons cru bon de ne pas les inclure dans la version abrégée. Le présent document comporte donc seulement la section **PROBLÉMATIQUES** et la section **PLAN D'ACTION**.

PRÉSENTATION DES FICHES TECHNIQUES

Le but recherché dans la construction des fiches techniques était d'abord de promouvoir des projets d'action concrets et réalisables qui seraient ensuite validés par la population du territoire de la ZIP Côte-Nord du Golfe.

Rappelons qu'en 1997, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe n'a disposé que de quatre mois pour arriver à l'élaboration de la première édition du PARE. Ainsi, certaines problématiques soulevées en consultation et décrites dans le bilan régional n'ont pu faire, dans un premier temps, l'objet de fiches techniques. Le PARE se voulant un document évolutif, d'autres fiches techniques viendront s'ajouter par la suite pour trouver des solutions réalisables aux autres problématiques décrites.

Chaque fiche technique décrit un problème environnemental sélectionné par le Comité PARE à partir de priorités d'action votées en consultation publique (1997 et 2006). Des recherches ont été faites au niveau des rapports d'étude et plusieurs personnes-ressources ont été consultées pour l'élaboration du contenu des fiches techniques et la description complète de chaque projet. Les réunions du Comité PARE ont permis de sélectionner les projets devant être inscrits dans la section «fiches techniques» du présent PARE et de discuter du contenu des fiches.

LISTE DES FICHES TECHNIQUES

Pollution et santé humaine

- Fiche n° 1 Nettoyage des berges (phase II)
- Fiche n° 2 Suivi du nettoyage des berges sur le territoire de la ZIP
- Fiche n° 3 Support technique de gestion des résidus domestiques dangereux
- Fiche n° 4 Impacts de la prospection pétrolière dans le Golfe du Saint-Laurent
- Fiche n° 5 La qualité de l'eau sur la Côte-Nord

Protection et mise en valeur

- Fiche n° 6 Identification des zones sensibles de la ZIP Côte-Nord du Golfe
- Fiche n° 7 Restauration et mise en valeur de la flèche de la rivière Sainte-Marguerite
- Fiche n° 8 Protection et mise en valeur de la biodiversité du Mont Watshishou, municipalité d'Aganish
- Fiche n° 9 Projet de concertation pour la protection et la mise en valeur du Lac Salé de Baie-Johan-Beetz

Éducation et sensibilisation

- Fiche n° 10 Code d'éthique de la circulation maritime et de l'observation de la faune marine
- Fiche n° 11 Conférences sur les ressources naturelles
- Fiche n° 12 L'érosion côtière et les méthodes de stabilisation
- Fiche n° 13 La circulation des VHR dans les habitats fragiles
- Fiche n° 14 L'environnement en ligne avec les citoyens
- Fiche n° 15 Les sentinelles du Saint-Laurent
- Fiche n° 16 J'adopte une baie!
- Fiche n° 17 Le potentiel éolien de la Côte-Nord
- Fiche n° 18 Les croisières sur la Côte-Nord : retombées et impacts sur notre environnement.
- Fiche n° 19 Le phoque commun en danger?

Ressources marines et habitats littoraux

- Fiche n° 20 Caractérisation de frayères à éperlans arc-en-ciel anadrome (*Osmerus mordax*) sur le territoire de la Côte-Nord
- Fiche n° 21 L'aquaculture sur la Côte-Nord
- Fiche n° 22 Contrats d'habitats littoraux
- Fiche n° 23 Projet de caractérisation des milieux littoraux d'intérêt sur la Côte-Nord
- Fiche n° 24 Restauration et mise en valeur de la baie de Sept-Îles, secteur Longue-Épée

Usages et loisirs

- Fiche n° 25 Information de la population sur les impacts des activités reliées à la navigation
- Fiche n° 26 Une fenêtre sur le Saint-Laurent
- Fiche n° 27 L'avifaune de la Côte-Nord
- Fiche n° 28 Mise en place d'un sentier maritime pour la Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent
- Fiche n° 29 Aménagement du sentier du littoral au Petit-Havre de Matamec

Gestion intégrée des zones côtières

- Fiche n° 30 Développement d'un projet de gestion intégrée des zones côtières

POLLUTION ET SANTÉ HUMAINE

Activité traditionnelle sur la Côte-Nord, la cueillette de mollusques est une activité menacée à court et moyen termes. En 2005, près de la moitié des sites coquilliers de la Côte-Nord étaient fermés au public. D'origine organique, la pollution par le rejet d'eaux usées non traitées est souvent montrée du doigt. L'insalubrité des eaux du Golfe oblige la population à modifier certaines pratiques alimentaires, mais aussi à limiter des activités récréatives comme la simple baignade. Par ailleurs, l'importance du transport de matières dangereuses sur les eaux du Golfe (autoroute Bleue) représente un risque potentiel pour la santé et la sécurité des populations côtières. Un accident environnemental technologique comme le déversement accidentel ou volontaire de matières dangereuses doit être considéré.

PRÉOCCUPATIONS :

eaux usées – bateaux poubelles – eaux de ballaste – résidus de pêche – dépotoirs dans les bassins versants – activités polluantes des industries, des pêcheurs et des villégiateurs – malpropreté des rives et des berges – présence de VTT – manque de connaissances sur les sites coquilliers – les engins de pêche fantôme – rejet des eaux usées des municipalités – dragage – effets du passage des gros bateaux – taux de mercure provenant des barrages hydroélectriques – introduction de nouvelles espèces – lieux contaminés – dépôt de produits dangereux – dépotoirs clandestins – prospection pétrolière – non application des lois et règlements – changements climatiques.

ACTIONS À ENTREPRENDRE :

- Se doter d'un plan d'acquisition de connaissances par des projets d'étude aux endroits jugés problématiques;
- Se doter d'un plan de communication afin de rendre public les études et les projets;
- Se doter d'un plan de sensibilisation à l'intention des élus, des industriels, des pêcheurs, des plaisanciers, des villégiateurs, des étudiants et de la population en général.

FICHES TECHNIQUES :

Fiche n° 1 : Nettoyage de berges (phase II)

Fiche n° 2 : Suivi du nettoyage des berges sur le territoire de la ZIP

Fiche n° 3 : Support technique de gestion des résidus domestiques dangereux

Fiche n° 4 : Impacts de la prospection pétrolière dans le Golfe du Saint-Laurent

Fiche n° 5 : La qualité de l'eau sur la Côte-Nord du Golfe



Nettoyage de berges (phase II)

THÈME	Pollution et santé humaine
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Susciter la participation de la population dans les efforts de réhabilitation des milieux naturels perturbés et modifier le mode de gestion des déchets sur la Côte-Nord.

PROBLÉMATIQUE

Les déchets solides qui sont abandonnés le long du territoire de la Moyenne et Basse Côte-Nord peuvent aussi bien affecter les sols et les eaux que l'apparence des milieux naturels. Une population de près de 48 500 habitants occupe une superficie d'environ 25 200 km² regroupés en plusieurs municipalités situées le long du littoral. De plus, un nombre important de camps, de chalets et de pourvoiries parsèment la côte. Ils se trouvent généralement loin des dépotoirs municipaux et dans des endroits souvent difficiles d'accès ou inaccessibles par la route. Il en résulte une présence importante de déchets accumulés sous forme de dépotoirs clandestins à proximité de ces lieux. En outre, les résidents, dans leurs pratiques quotidiennes, jettent souvent des rebuts dans l'eau ou au sol. Ces déchets se sont accumulés au cours des années et représentent maintenant un réel problème environnemental.

À l'été 1997, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe procédait à une opération de nettoyage des berges du golfe du Saint-Laurent couvrant l'ensemble du territoire de la ZIP. Ce projet avait comme objectif, en plus du nettoyage proprement dit, de susciter l'implication de la population dans les efforts de réhabilitation des milieux naturels. Au total, 600 km de rives ont été parcourus et 1307 tonnes de déchets ont été retirés des rives.

Malgré l'ampleur des travaux réalisés en 1997, plusieurs secteurs n'ont pu être nettoyés, tant le territoire est immense. Au cours de ces opérations, cinquante-sept dépotoirs

clandestins ont été éliminés, mais plusieurs de ces dépôts sont encore présents sur le territoire de la ZIP. On estime que le volume des déchets à récolter est supérieur à ce qui a été ramassé alors.

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Entreprendre une deuxième phase de nettoyage permettant de couvrir les portions de territoire de la ZIP omises au cours de la saison 1997 et jugées prioritaires pour la phase II.

FAISABILITÉ

Ayant démontré à la population le besoin réel de nettoyer les berges du Saint-Laurent, le Comité ZIP croit maintenant pouvoir trouver plus facilement l'aide nécessaire à la réalisation de la phase II. Les intervenants sont connus et les contacts déjà établis. Le Comité ZIP a développé une expertise dans l'organisation d'une telle entreprise et ses membres connaissent les besoins liés à l'exécution des travaux. Le premier nettoyage démontre que ce type de projet fonctionne au-delà des espérances; et, bien qu'il nécessite plusieurs partenaires et un budget de financement important, les résultats sont satisfaisants. Pour arriver à réaliser les objectifs du projet, il faut disposer d'une main-d'œuvre adéquate.

Le programme Interactions communautaires d'Environnement Canada a permis d'obtenir, en 1997, 72 518,00\$. La réussite du projet réside dans la participation des intervenants du milieu. Que ce soit pour impliquer les bénévoles, les ministères ou les industriels, le Comité ZIP doit prévoir au préalable le temps nécessaire pour mobiliser la population.

PARTENAIRES VISÉS

Environnement Canada, le Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, le Ministère des ressources naturelles du Québec, la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles (Centre de récupération), les municipalités et les MRC, les citoyens des différentes régions, la Réserve de parc de l'Archipel-de-Mingan (Parc Canada), les entreprises régionales, d'autres intervenants locaux et régionaux.

COÛTS

140 000,00\$

Ce montant inclut la participation bénévole et les prêts d'équipements par les municipalités et autres participants.

ÉCHÉANCIER

- À déterminer Préparation des opérations et mobilisation de l'implication communautaire
- À déterminer Opérations de nettoyage

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Réhabilitation des berges du territoire par extraction des déchets abandonnés;
- Prise en charge, par les municipalités, les ministères et la population, des opérations subséquentes de nettoyage;
- Modification dans le mode de gestion des déchets par la population, permettant de minimiser la présence de déchets abandonnés sur les berges du golfe Saint-Laurent.



Suivi du nettoyage des berges sur le territoire de la ZIP

THÈME	Pollution et santé humaine
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Susciter la participation de la population dans les efforts de réhabilitation des milieux naturels perturbés et modifier le mode de gestion des déchets sur la Côte-Nord.

PROBLÉMATIQUE

En 1997, un premier nettoyage des berges du territoire de la ZIP Côte-Nord du Golfe a été réalisé par l'équipe du Comité ZIP. Ce projet d'envergure visait principalement deux objectifs : la réhabilitation des rives du Saint-Laurent et la sensibilisation des résidents aux problèmes des déchets abandonnés dans les milieux naturels. Afin de maintenir l'influence de cette activité, certaines mesures devront être instaurées pour arriver à modifier à long terme les habitudes des résidents; s'ils ne font pas l'objet d'une surveillance et si des solutions alternatives ne sont pas développées par les intervenants régionaux, les dépotoirs clandestins nettoyés en 1997 pourraient bien refaire surface.

Les activités humaines engendrant le plus de déchets abandonnés sur les berges sont les événements sociaux (feux, fêtes de plein-air, etc.) et la présence de camps, surtout sur les terres du Ministère des Ressources Naturelles (MRN). Dans le premier cas, l'absence d'une réglementation stricte par les municipalités et le manque d'encadrement n'incitent pas les participants à nettoyer le site après l'événement. D'autre part, les conditions de location des terrains accordés par le MRN aux propriétaires de camps n'incluent pas de clauses concernant la gestion des déchets.

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Effectuer un suivi auprès des municipalités et des groupes impliqués afin que ceux-ci prennent la relève des opérations de nettoyage à venir et qu'ils assurent une meilleure gestion des déchets abandonnés;
- Solliciter les responsables des différentes municipalités et ministères concernés, afin de les sensibiliser à la gestion des déchets abandonnés sur le territoire de la ZIP;
- Réaliser un document d'information et de sensibilisation au problème des déchets abandonnés sur les berges et dans les dépotoirs clandestins.

FAISABILITÉ

Le succès de ce projet dépend des efforts de négociation et de sensibilisation auprès des municipalités et des ministères concernés. Au niveau des municipalités, certaines ont déjà adopté une réglementation par résolution au Conseil municipal; ceci démontre la faisabilité de ce suivi pour les autres municipalités.

Les résultats obtenus lors du nettoyage des berges de 1997, ainsi que lors de la phase II, permettront de démontrer aux ministères des Ressources Naturelles et de l'Environnement le besoin d'un contrôle plus stricte des lots loués pour l'établissement de camps.

PARTENAIRES VISÉS

Environnement Canada, le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, le ministère des Ressources naturelles, les municipalités et les MRC, les citoyens des différentes régions, les utilisateurs du milieu forestier, d'autres intervenants locaux et régionaux.

COÛTS

18 000,00\$ Salaire d'un agent de projet et frais de communication
2 000,00\$ Réalisation d'un document d'information

ÉCHÉANCIER

À déterminer (période de 6 mois) : Négociation auprès des intervenants et mise sur pied de mesures assurant la gestion des déchets abandonnés.

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Prise en charge, par les municipalités, des opérations de nettoyage subséquentes dans les zones couvertes par leur juridiction;

- Mise en vigueur de la réglementation concernant la gestion des déchets abandonnés dans les municipalités et sur les lots de terres publiques.



Support technique de gestion des résidus domestiques dangereux

THÈME	Pollution et santé humaine
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Assurer une saine gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) sur le territoire de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord.

PROBLÉMATIQUE

Les résidus domestiques dangereux, nommés RDD, sont générés par les résidents ou les petites entreprises. Ces déchets sont considérés comme des matières dangereuses en fonction de plusieurs facteurs; l'inflammabilité, la toxicité, le caractère corrosif et explosif ou encore l'aspect radioactif du produit. Ils peuvent apparaître sous forme solide, liquide ou gazeuse (piles, batteries d'automobiles, peintures, huiles usées, gaz comprimés, etc.). Les risques liés à l'entreposage de ces produits dans les maisons sont nombreux; incendie, intoxication, contamination de l'air et de l'eau. On compte chaque année au Québec 15 000 enfants victimes d'intoxication due aux mauvaises méthodes d'entreposage de ces produits dans les résidences.

En plus des dangers d'intoxication, l'élimination des RDD par des méthodes inadéquates a des répercussions importantes dans l'environnement. Que ce soit lors de leur déversement dans les égouts, de leur incinération ou de leur enfouissement, ces produits peuvent causer des problèmes de pollution. Lorsque les RDD sont déposés dans les ordures ménagères, ils représentent des risques pour les éboueurs et pour les équipements sanitaires. On considère que les RDD représentent 1% de la totalité des déchets acheminés dans les dépotoirs municipaux. Pour une ville comme Sept-Îles, il s'agit de 3500 tonnes métriques déversées annuellement. Parvenus aux sites

d'enfouissement, ces produits contaminent le sol ainsi que la nappe phréatique et les coûts rattachés à la décontamination sont très élevés. D'autre part, une partie de ces produits est acheminée par ruissellement de surface vers les cours d'eau et finalement vers les eaux du golfe Saint-Laurent.

Aucune municipalité du territoire de la ZIP Côte-Nord du Golfe n'est pourvue d'un dépôt permanent pour les RDD. La Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles (CPESI) a déposé en 1996 un projet de dépôt permanent qui est en opération depuis février 2007. La CPESI procède à une collecte annuelle de RDD depuis 1994, mais le volume amassé par cette opération est minime en comparaison de ce qui est rejeté directement dans les dépotoirs municipaux (moins de 3% des RDD générés annuellement).

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Élaboration de guides pour la gestion des RDD répondant aux besoins de chacune des municipalités*;

*La gestion des RDD constitue une problématique différente pour chaque région et le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe désire étudier le cas de chacune des municipalités du territoire afin de développer un plan sur mesure et d'évaluer les coûts d'implantation et les modes de financement disponibles.

- Offrir un support technique aux municipalités pour la gestion des RDD.

FAISABILITÉ

Les opérations de collectes périodiques des RDD sont peu coûteuses et produisent des résultats non-négligeables si une campagne de sensibilisation est menée préalablement. Pour la plupart des municipalités du territoire, il s'agit de la solution à préconiser dans un premier temps. Pour les villes de plus grande importance, les dépôts permanents sont à envisager d'autant plus que ces infrastructures serviront également pour les RDD provenant des petites municipalités environnantes. Certains programmes de financement permettent la réalisation de tels projets.

PARTENAIRES VISÉS

Environnement Canada, le Ministère de l'Environnement, le Ministère des ressources naturelles, les municipalités et les MRC, Hydro-Québec, le Conseil Régional de l'environnement de la Côte-Nord, la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles, etc.

COÛTS

30 000,00\$

Élaboration de guides de gestion des RDD

Assurer un support technique aux municipalités dans leur gestion des RDD.

ÉCHÉANCIER

Juillet à octobre 1998 : Démarches auprès des municipalités.
Sensibilisation et mise sur pied d'un guide d'implantation.

Novembre et décembre 1998 : Évaluation des coûts et modes de financement des projets.
Demandes de subventions auprès des organismes concernés.

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Publication d'un guide complet sur la gestion des RDD, par municipalité.
- Implantation d'infrastructures ou d'un mode de collecte des RDD.



Impacts de la prospection pétrolière dans le Golfe du Saint-Laurent

THÈME	Pollution et santé humaine
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Mettre à jour et diffuser l'information concernant les impacts de la prospection pétrolière dans le golfe du Saint-Laurent auprès de la population de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord.

PROBLÉMATIQUE

Malgré l'enquête menée par le Bureau d'audience publique et le moratoire sur la prospection pétrolière dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, des inquiétudes demeurent au sein de la population de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord. Le manque d'information concernant cette problématique suscite, dans les communautés, plusieurs questionnements et interrogations. Ce sont surtout les effets appréhendés sur les pêcheries et l'écotourisme maritime qui suscite les plus grandes craintes. La nécessité de diffuser les connaissances disponibles sur les impacts des levées sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent s'impose donc afin que tous les citoyens et citoyennes de notre région soient au même niveau d'information sur ce sujet.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Ce projet vise à diffuser et vulgariser l'information disponible concernant les impacts de levées sismiques sur la faune (en particulier les mammifères marins et les poissons) de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Plusieurs avenues sont envisagées pour y arriver :

- Publication d'un guide résumant les enjeux environnementaux liés aux levées sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent;

- Chroniques mensuelles dans les médias régionaux;
- Capsules d'information disponible en ligne sur le site Internet du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe;
- Série de conférences scientifiques sur le sujet;
- Accessibilité des rapports de comités d'experts sur le sujet par le biais du site Internet du Comité ZIP.

FAISABILITÉ

Toutes les ressources en environnement seront sollicités pour la réalisation de ce projet, en particulier la communauté scientifique de l'Est du Québec (ministères, universités et ONG). Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe agira à titre de coordonnateur; il sera en charge de recueillir l'information, de créer un lien entre le grand public et la communauté scientifique par le biais, entre autres, des conférences scientifiques et des chroniques où le public sera invité à poser des questions aux experts. Enfin, tous les médias régionaux seront mis à profit pour mener à terme ce projet qui est avant tout un projet de communication et de diffusion de la connaissance. En ce sens, ils seront les aidants naturels tout désignés.

PARTENAIRES VISÉS

Médias régionaux (journaux, radio et télévision); Ministère des Pêches et Océans Canada; Ministère du Développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec; Ministère des Ressources naturelles et de la faune d Québec; Conseil Régional de l'environnement de la Côte-Nord; Conférence Régionale des Élu(e)s de la Côte-Nord; Musée Régional de la Côte-Nord; Environnement Canada (programme Interaction communautaires); Fonds de l'environnement Shell.

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Publication et diffusion d'un document d'information à 3000 exemplaires;
- Série de conférences organisés avec les spécialistes, au Musée régional;
- Capsules d'information accessibles via le site Internet du Comité ZIP;
- Chroniques mensuelles publiées dans les journaux régionaux;
- Chroniques ponctuelles dans les autres médias (radio et télévision).



La qualité de l'eau sur la Côte-Nord du Golfe

THÈME	Pollution et santé humaine
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Réduire les rejets des eaux usées sur le territoire du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe et redonner l'accès aux activités reliées au Golfe.

PROBLÉMATIQUE

Lors de la consultation publique de novembre 1997, plusieurs préoccupations soulevées concernaient la sensibilisation ayant trait aux ressources naturelles. En effet, le changement de comportement vis-à-vis l'environnement commence par la connaissance des milieux naturels et de l'impact des activités humaines sur ceux-ci. Par exemple, les rejets directs dans l'environnement d'eaux usées insuffisamment traitées peuvent causer une contamination microbienne et chimique qui, en plus d'altérer l'intégrité des milieux aquatiques, est susceptible de compromettre la pratique de certaines activités comme la pêche sportive et la cueillette de mollusques. Cette contamination peut mener jusqu'à la fermeture de certains secteurs en raison du risque sur la santé humaine s'il y a consommation d'organismes contaminés. Dans son plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE), la population du territoire du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (CNG) a identifié les priorités d'action suivantes :

- Sensibiliser la population à l'impact de leurs activités sur l'environnement, aux moyens de corrections possibles;
- Poursuivre l'assainissement des eaux usées domestiques dans les municipalités où la densité de population le justifie. Demander au ministère de l'Environnement d'exercer un contrôle sur les rejets d'eaux usées des municipalités dans le Saint-Laurent;
- Identifier les secteurs coquilliers suivis et non-suivis par Environnement Canada et produire un guide opérationnel sur la consommation des produits marins.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Dans un objectif à long terme de réhabilitation des secteurs coquilliers sur l'ensemble du territoire, le projet comportera plusieurs phases :

Phase 1 : Réaliser une campagne de sensibilisation

La campagne de sensibilisation vise la population et les municipalités. Les trois thèmes suivants seront abordés :

- Les sources de pollution et la contamination des organismes marins
- Les effets sur la santé de la consommation d'organismes contaminés
- MESURES ADAPTEES POUR REDUIRE NOS IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Phase 2 : Suivi communautaire

Avec Environnement Canada, élaborer une collaboration communautaire des secteurs non suivis par le *Programme de salubrité des eaux coquillières*.

Phase 3 : Colloque sur l'assainissement des eaux

Rassembler tous les intervenants concernés par la qualité de l'eau (municipalités, gouvernements, compagnies technologiques de système de traitement des eaux, groupes environnementaux) afin de permettre l'établissement d'un réseau de contacts entre ces intervenants et d'entreprendre des actions.

FAISABILITÉ

Les municipalités et les Nord-Côtiers sont conscients de l'ampleur de la problématique et désirent que des actions soient entreprises pour y remédier. Des travaux de sensibilisation à la contamination de l'eau et de réhabilitation de secteurs coquilliers ont déjà été réalisés par le Comité ZIP Rive-Nord de l'Estuaire, de la Baie-des-Chaleurs et des Îles-de-la-Madeleine. Ceux-ci nous ont fournis les documents qu'ils ont réalisés.

PARTENAIRES VISÉS

ACIA, MPO, Environnement Canada, ministère de l'Environnement du Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, ministère des Ressources naturelles, Faune et Parcs, CRECN, UQAC et autres intervenants.

FAQDD, Programme d'Interactions Communautaires .

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Publication et diffusion des outils de sensibilisation
- Partenariats mis en place
- Événement de communications organisés
- Amélioration de l'entretien des fosses septiques
- Réduction de la concentration des produits polluants (coliformes fécaux, produits chimiques)
- Réouverture des secteurs coquilliers

PROTECTION ET MISE EN VALEUR

Le territoire couvert par le Comité ZIP comprend une multitude d'habitats côtiers et de paysages marins encore intacts, tant sur le plan biologique que visuel. Ces lieux ont une valeur et un potentiel de développement important, encore intact. Bon nombre d'entre eux sont des écosystèmes exceptionnels, accueillant une faune et une flore fragiles, uniques en leur genre au Québec. D'autres jouent un rôle primordial dans la préservation des conditions riveraines dont nous bénéficions en tant que collectivité. D'un autre côté, les milieux littoraux subissent actuellement d'énormes pressions : érosion des rives, destruction d'habitats littoraux par l'usage que les collectivités en font, etc. Ces facteurs sont autant de menaces à l'intégrité de ceux-ci. La protection et la mise en valeur de ces lieux sont donc primordiales pour assurer leur intégrité biologique, pour le bénéfice des générations futures.

PRÉOCCUPATIONS :

espèces fragiles – zones sensibles – habitat critique – impact visuel – protection de la faune – implication des communautés dans la conservation – préservation des paysages et panorama – conservation des écosystèmes – cartographie des habitats sensibles prioritaires – acquisition de connaissances – plan de protection et de conservation des habitats sensibles.

ACTION À ENTREPRENDRE :

- cartographie des zones sensibles le long du littoral;
- protection / conservation des écosystèmes exceptionnels;
- restauration d'habitats littoraux sensibles;
- mise en valeur des paysages marins exceptionnels.

FICHES TECHNIQUES :

- Fiche n° 6 Identification des zones sensibles de la ZIP Côte-Nord du Golfe
- Fiche n° 7 Restauration et mise en valeur de la flèche de la rivière Sainte-Marguerite
- Fiche n° 8 Protection et mise en valeur de la biodiversité du Mont Watshishou, municipalité d'Aganish
- Fiche n° 9 Projet de concertation pour la protection et la mise en valeur du lac salé de Baie-Johan-Beetz.



Identification des zones sensibles de la ZIP Côte-Nord du Golfe

THÈME	Protection et mise en valeur
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Se doter d'une base de données sur les zones sensibles à protéger, sur le territoire de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord. Diffuser l'information recueillie auprès des différents acteurs du territoire et assurer la protection des milieux sensibles exceptionnels.

PROBLÉMATIQUE

On entend par «milieu sensible» une portion de territoire où le maintien de l'intégrité écologique est essentiel à la survie des espèces d'intérêt. Sur le territoire de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, plusieurs milieux sensibles n'ont pas encore été identifiés et ne font l'objet d'aucune forme de protection (ex. : la zosténaie de la baie de Sept-Îles). Ces milieux naturels constituent des habitats pour certaines espèces à statut précaire et représentent également des sites de reproduction ou d'alimentation.

Les activités humaines ayant lieu à proximité de ces milieux peuvent engendrer des déséquilibres importants dans ces écosystèmes fragiles et mettre en péril certaines espèces, tant animales que végétales. Afin de mieux protéger ces milieux naturels sensibles, on doit avoir une meilleure connaissance de leur composition physique, chimique et biologique.

Pêches et Océans Canada a mis sur pied un système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson (SIGHAP). Pour le territoire de la ZIP, ce système inclut présentement la cartographie de la zone côtière de la Moyenne-Côte-Nord et comporte une banque de données à jour de certains des milieux sensibles présents. Cet outil peut

être utilisé pour les évaluations environnementales et les projets de restauration et de mise en valeur des habitats côtiers. Par ailleurs, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) et le Fonds mondial pour la nature (WWF) ont cartographié et monté une banque de données sur les aires protégées et les sites d'intérêt écologique du Québec méridional.

Cependant, toutes ces données sur les milieux sensibles du territoire ne sont pas complètes. Les organismes chargés de réaliser ces cartes et de monter ces banques de données travaillent présentement à mettre à jour les documents et à rendre cette information accessible au public.

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Rassembler toutes les données existantes sur les milieux sensibles du territoire;
- Identifier les milieux non répertoriés dans les banques de données existantes et considérés par la population comme zones sensibles;
- Rendre les banques de données accessibles au public;
- Identifier les actions à poser (études ou caractérisations) vis-à-vis les milieux sensibles.

FAISABILITÉ

Les organismes travaillant déjà sur les banques de données de milieux sensibles (MPO, UQCN et WWF) possèdent les outils permettant de transmettre l'information existante sur les milieux sensibles connus. Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe entend donc utiliser ces informations afin d'évaluer si tous les milieux sensibles du territoire ont été répertoriés et il validera l'information recueillie en mettant en évidence les informations manquantes dans ces banques de données. Le projet implique, en conséquence, la réalisation de recherches bibliographiques et de démarches auprès des organismes cités et de toute autre source d'information sur ces milieux sensibles.

PARTENAIRES VISÉS

Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), le Fonds mondiale pour la conservation de la nature (WWF), les différentes municipalités et MRC du territoire, le Ministère de l'environnement et de la faune du Québec, le Ministère des ressources naturelles du Québec, Patrimoine Canada.

COÛTS

35 000,00\$

Recherche et consultations, frais de déplacement et de publication de l'information recueillie.

ÉCHÉANCIER

1998-1999

Recherche, consultation et publication de l'information recueillie.

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Obtention de toute l'information disponible sur les milieux sensibles du territoire de la ZIP Côte-Nord du Golfe;
- Identification des milieux sensibles non répertoriés;
- Identification des actions à poser envers les milieux sensibles;
- Publication de l'information recueillie et accessibilité de celle-ci par le public;
- Négociation de statuts de protection pour les milieux sensibles.



Restauration et mise en valeur de la flèche de la rivière Sainte-Marguerite

THÈME	Protection et mise en valeur
LOCALISATION	Moyenne Côte-Nord et Ville de Sept-Îles
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Restaurer et conserver la qualité du milieu naturel de la flèche littorale de la rivière Sainte-Marguerite et protéger les agglomérations de Clarke et Gallix de l'érosion des berges.

PROBLÉMATIQUE

Les littoraux subissent actuellement d'intenses pressions qui découlent des impacts des changements climatiques, de même que des diverses activités humaines pratiquées dans les zones côtières. Ces pressions qui assaillent les littoraux causent leur dégradation, menaçant ainsi la richesse et la diversité des écosystèmes côtiers, de même que les activités humaines elles-mêmes.

Dans cette réalité, la flèche littorale de la rivière Sainte-Marguerite s'est passablement dégradée au cours des dernières années. Cette dégradation coïncide avec la mise en eau du réservoir SM-3 qui a causé la diminution de 76 % du débit de la rivière, l'abaissement de 0,22 m du niveau d'eau moyen à l'embouchure et une diminution de l'apport fluvial en sédiments. À cela, il faut ajouter la destruction de la végétation de la flèche par la circulation des VHR, de même que l'élévation du niveau marin et à l'intensification des épisodes de tempêtes. La flèche s'est donc érodée de plus de 480 m et s'est perforée à trois endroits au cours des dernières années (Therrien et al., 2001; Messier et Therrien, 2001, 2002).

Par conséquent, il devient important de restaurer cet écosystème qui recèle de nombreuses richesses et qui protège les agglomérations de Clarke et Gallix de l'érosion des berges et de l'attaque des vagues de tempêtes.

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Acquérir la flèche ou prendre entente avec la propriétaire, puisqu'elle est présentement la propriété de Mme Barbara Morneau.
- Remettre du sable dans les trouées de tempêtes
- Remettre de la végétation dans les trouées de tempêtes qui auront préalablement été rechargé en sable
- Sensibiliser les gens aux impacts de la circulation en VHR dans les milieux fragiles (pose d'un panneau)

FAISABILITÉ

La réalisation de ce projet repose sur le bon vouloir de la propriétaire de la flèche. Des négociations devront être entamées afin d'acquérir la flèche ou de signer une entente de principe pour pouvoir réaliser le projet. Si nous obtenons le droit de réaliser le projet, il faudra acquérir les permissions nécessaires auprès des instances gouvernementales qui régissent les activités reliées à ce genre de projet. Ensuite, nous devons identifier la quantité de sable nécessaire au rechargement en sable, trouver une source de sable similaire à celui présent sur la flèche et trouver un moyen pour acheminer le sable vers les sites sans détruire l'habitat. Des plants d'élyme des sables et de gesse maritime devront être achetés afin de retenir le sable implanté et redonner l'aspect initial au milieu. La réalisation de ce projet nécessitera l'embauche d'un(e) chargé(e) de projet qui sera supervisé(e) par le directeur du Comité ZIP.

PARTENAIRES VISÉS

- Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
- Interactions Communautaires
- Ville de Sept-Îles
- MRC de Sept-Rivières
- MRNF
- Consortium Ouranos
- UQAR

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Superficie restaurée
- Nombre d'espèces floristiques implantées au cours du projet
- Nombre de plants implantés
- Nombre de sites de plantation restaurés au cours du projet
- Nombre de personnes sensibilisées à la protection des littoraux par le projet



Protection et mise en valeur de la biodiversité du Mont Watshishou, municipalité d'Aguanish

THÈME	Protection et mise en valeur
LOCALISATION	Municipalité d'Aguanish
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Protéger et mettre en valeur la biodiversité du Mont Watshishou, en collaboration avec les organismes du milieu.

PROBLÉMATIQUE

Le Mont Watshishou, situé sur le territoire de la municipalité d'Aguanish en Minganie, est un site exceptionnel, tant par la diversité des espèces qu'il accueille que par la richesse de ses paysages. Qui plus est, cet endroit unique est l'habitat de deux espèces végétales susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec : *Myriophylle humile* et *Halenia deflexa ssp. Brentoniana*.

La portion aquatique du secteur (baies et affleurements rocheux) est désigné refuge d'oiseaux marins (ROM) depuis 1925. Ce ROM, d'une superficie de 11 739,9 hectares, bénéficie donc déjà d'une forme de protection. Plusieurs espèces y nichent de façon récurrente; l'eider à duvet, la sterne pierregarin, la sterne arctique, le guillemot à miroir et le petit pingouin. D'autres espèces y sont observées régulièrement sans toutefois être trouvées nicheuses. Il s'agit du plongeon catmarin, du plongeon huard, du canard noir, du harle huppé, de la macreuse brune, de la macreuse à front blanc et de la macreuse noire (source : Service canadien de la faune).

Tout ce territoire a donc une valeur écologique et paysagère unique, en plus d'être l'habitat critique de plusieurs espèces animales et végétales, dont certaines à statut précaire. Nous croyons donc que le secteur du Mont Watshishou doit être protégé afin d'assurer son intégrité.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Afin de favoriser la conservation et la mise en valeur de ce site, nous proposons la réalisation des étapes suivantes :

- Mise sur pied d'une table de concertation avec les divers intervenants de la région afin de déterminer les priorités et enjeux, et d'élaborer un plan de réalisation;
- Effectuer un inventaire terrain (caractérisation bio-physique) afin d'avoir un portrait détaillé du site à conserver et à mettre en valeur;
- Réaliser un plan de conservation et de mise en valeur du Mont Watshishou, en collaboration avec les organismes du milieu et les autres partenaires du projet.

FAISABILITÉ

Le projet nécessite la participation du milieu, notamment celle de la municipalité d'Aguanish. La collaboration de toutes les forces vives du milieu est souhaitable, voire nécessaire, afin de réaliser ce projet. Ils seront donc tous invités à prendre part aux discussions à la table de concertation. Après avoir bien identifié les attentes et déterminé les grandes orientations du projet avec la table de concertation, la réalisation du plan de conservation et de mise en valeur pourront être assurées par le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe. Un ou une chargé(e) de projet sera engagé pour en assurer la réalisation. La mise en œuvre de ce plan pourra être réalisée par le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, en partenariat avec la municipalité d'Aguanish et les différents organismes du milieu.

PARTENAIRES VISÉS

- Municipalité d'Aguanish
- MRC Minganie
- ATR Duplessis
- MRNF - direction régionale Côte-Nord
- MDDEP - direction régionale Côte-Nord
- Programme PIH (gouvernement du Canada)
- Programme Faune en danger (Fondation de la faune)
- Autres partenaires à déterminer

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Table de concertation mise sur pied
- Plan de conservation et de mise en valeur réalisé



Projet de concertation pour la protection et la mise en valeur du Lac Salé de Baie-Johan-Beetz

THÈME	Protection et mise en valeur
LOCALISATION	Municipalité de Baie-Johan-Beetz
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Protéger et mettre en valeur le marais du Lac Salé de Baie-Johan-Beetz, en concertation avec la population de Baie Johan-Beetz, les Innus de Natashquan et les utilisateurs du marais du Lac Salé.

PROBLÉMATIQUE

Les terres humides sont bien plus qu'un milieu particulier. Selon la Stratégie mondiale de la conservation, les terres humides sont, avec les terres agricoles et les forêts, les plus importants réseaux entretenant la vie. L'importance des terres humides dépasse leur statut d'habitat pour de nombreuses espèces de plantes et d'animaux en danger de disparition; elles sont un élément vital des écosystèmes et des économies des différents pays et du monde entier.

Les terres humides remplissent plusieurs fonctions écologiques importantes. On évalue généralement la valeur des milieux humides selon leur capacité à offrir des habitats à la faune. Bien qu'il soit important qu'ils offrent un habitat de qualité pour la faune, les milieux humides sont essentiels à la santé de l'environnement. Ces milieux contribuent à réduire l'érosion, les inondations, à recharger les nappes phréatiques et à purifier les eaux de surface.

Étant donné leurs propriétés uniques, les terres humides possèdent également plusieurs fonctions socio-économiques importantes, notamment de base aux ressources de la chasse, de la pêche et du piégeage, d'importantes attractions touristiques et récréatives, de milieu riche et varié ayant une valeur esthétique.

Le marais Johan-Beetz est l'un de ces milieux. Il a la caractéristiques d'être un marais à salinité variable, ce qui lui confère des habitats particulièrement riches et diversifiés. D'un point de vue historique, le Lac Salé abrite la plus ancienne station de baguage du Québec, qui fût fondée en 1949. Année après année, la station détient le record nord-américain de la plus grande concentration de sarcelles à ailes vertes.

Dans son plan d'action et de réhabilitation écologique de la Côte-Nord (PARE), le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (Comité ZIP CNG) a identifié les priorités d'action suivantes :

- Acquisition des connaissances requises pour classifier les marais et zostérais dans le but de les protéger et de leur donner un statut.

SOLUTIONS PROPOSÉES

La réalisation du projet nécessitera plusieurs phases qui sont présentées ci-dessous en ordre chronologique :

Phase I : Caractérisation du marais salé de Baie-Johan-Beetz

- Faire un inventaire floristique et faunique des espèces présentes et potentielles;
- Répertoire les sites ayant un intérêt particulier;
- Répertoire les activités qui sont pratiquées sur le site;
- Rédiger une ébauche de Plan de protection et de mise en valeur.

Phase II : Concertation pour le Plan de protection et de mise en valeur

- Présenter l'ébauche de Plan de protection et de mise en valeur à la table de concertation (Municipalité, Conseil des Montagnais de Natashquan et la pourvoirie de Baie-Johan-Beetz) et s'entendre sur les possibilités de protection et de mise en valeur du marais salé.

Phase III : Protéger et mettre en valeur la faune et les richesses patrimoniales du marais

- Démarches pour obtenir un statut de protection selon les décisions prises par la table de concertation;
- Développer la mise en valeur du marais salé selon les décisions prises par la table de concertation.

FAISABILITÉ

Une volonté du milieu a déjà été manifestée pour une protection du marais salé, mais les démarches ont été interrompues puisque les tenures administratives devenant trop lourdes.

PARTENAIRES VISÉS

Municipalité de Baie-Johan-Beetz, Conseil des Montagnais de Natashquan, Pourvoirie de Baie-Johan-Beetz, MRC de Minganie, CLD de Minganie, Fondation de la faune du Québec et différents ministères fédéraux et provinciaux.

COÛTS

93 000,00\$

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

1) Caractérisation du marais :

Plan de protection et de mise en valeur

2) Concertation pour le Plan de protection et de mise en valeur:

Degré d'approbation du Plan de protection et de mise en valeur

Nombre de partenaires

3) Protéger et mettre en valeur la faune et les richesses patrimoniales du marais

Statut de protection

Projet de mise en valeur

ÉDUCATION & SENSIBILISATION

La sensibilisation aux problèmes environnementaux de notre région débute par la compréhension de ce que nous tentons de protéger. Ainsi ce volet «éducation et sensibilisation» a pour but d'identifier les besoins de la population en informations concernant la protection des écosystèmes de la Côte-Nord. Certaines habitudes pourraient être modifiées par une meilleure connaissance de l'impact des gestes que nous posons. Le territoire étant immense, pour une population dispersée, la sensibilisation de l'ensemble des résidents de la Côte-Nord du Golfe demande énormément de temps et d'énergie. C'est à travers des activités comme le nettoyage des berges à l'été 1997, qu'il est possible à la fois de réaliser des gestes concrets et d'aider l'ensemble de la population à prendre conscience de l'importance de protéger l'environnement. Les outils de sensibilisation et d'éducation sont nombreux, mais doivent être adaptés pour amener une modification dans les habitudes de chacun et ainsi engendrer des répercussions positives sur l'environnement.

PRÉOCCUPATIONS :

code d'éthique – observation de la faune – dérangement – meilleure connaissance – protection des écosystèmes – modification des comportements – participation du public à la conservation et la protection des espèces – espèces en péril – mise à jour et diffusion des connaissances – appartenance à la zone côtière – réseau de surveillance écologique – faire connaître le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe et son mandat .

ACTIONS À ENTREPRENDRE

- Utiliser les différents médias d'information pour éduquer et sensibiliser la population de la Côte-Nord aux problèmes environnementaux et aux solutions envisagées.
- Procéder à des actions concrètes sur le territoire qui feront connaître le Comité ZIP et ses objectifs.
- Faire participer la population aux activités afin de concrétiser l'implication communautaire et de changer les habitudes des résidents .

FICHES TECHNIQUES

- Fiche n° 10 Code d'éthique de la circulation maritime et de l'observation de la faune marine
- Fiche n° 11 Conférences sur les ressources naturelles
- Fiche n° 12 L'érosion côtière et les méthodes de stabilisation
- Fiche n° 13 La circulation des VHR dans les habitats fragiles
- Fiche n° 14 L'environnement en ligne avec les citoyens
- Fiche n° 15 Les sentinelles du Saint-Laurent
- Fiche n° 16 J'adopte une baie!
- Fiche n° 17 Le potentiel éolien de la Côte-Nord
- Fiche n° 18 Les Croisières sur la Côte-Nord : sommes-nous prêts?
- Fiche n° 19 Le phoque commun en danger?



Code d'éthique de la circulation maritime et de l'observation de la faune marine

THÈME	Éducation et sensibilisation
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Modifier les habitudes et le comportement des plaisanciers envers la faune marine.

PROBLÉMATIQUE

La Côte-Nord du Golfe est une région privilégiée où évoluent de nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères marins. Cette faune représente une richesse naturelle précieuse pour la région. Ces oiseaux et mammifères marins font partie des éléments qui attirent de nombreux visiteurs et ont, de cette façon, un impact important sur le développement touristique. Elles sont, d'autre part, essentielles au maintien des écosystèmes et de la biodiversité de la région. Par ailleurs, et bien que les oiseaux et les mammifères marins fassent l'objet de mesure de protection, plusieurs types de pression, comme le prélèvement illégal d'oiseaux et la contamination engendrée par la pollution, menacent leur survie.

Un autre type de pression souvent subtile, mais bien présente, est le dérangement occasionné par les activités nautiques et l'observation de ces espèces. Pendant l'été, les oiseaux marins sont en période de reproduction (accouplement et nidification), cette période, assurant la croissance ou le maintien des populations, est cruciale à la survie de l'espèce à l'échelle régionale. Le dérangement des colonies entraîne souvent une augmentation de la prédation et une hausse de la mortalité chez les jeunes. Les mammifères marins subissent également des pressions dues à la circulation maritime et à l'observation : la présence d'un nombre important d'embarcations à proximité des cétacés nuit à

leurs activités d'alimentation et à leurs déplacements; ces espèces sont considérées à statut précaire et il est reconnu que le comportement des observateurs joue un rôle important dans le maintien ou la croissance des populations.

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Élaboration d'un code d'éthique de la navigation et de l'observation des oiseaux et des mammifères marins pour l'ensemble du territoire;
- Publication d'un dépliant de sensibilisation aux facteurs de dérangement des oiseaux et mammifères marins (en version anglaise et française).

FAISABILITÉ

Le service de conservation de la réserve du parc national de l'Archipel-de-Mingan (Parc Canada) a déjà mis sur pied un programme de sensibilisation au dérangement des oiseaux marins vivant en colonies dans ce secteur. De plus, un dépliant d'information sur l'éthique de l'observation des oiseaux dans la réserve de parc est en voie de publication par Parc Canada. Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe entend élargir cette initiative de Parc Canada à l'ensemble des secteurs concernés du territoire ainsi qu'aux activités d'observation des mammifères marins. Puisque la problématique diffère selon les régions, d'une part le code d'éthique sera élaboré en tenant compte des besoins de chaque région, et d'autre part le dépliant de sensibilisation inclura une section spécifique à chaque zone impliquée dans le programme. Plusieurs partenaires comme Parc Canada, Pêches et Océans Canada, les groupes de recherche sur les mammifères marins (GREMM), le Service canadien de la Faune et Canards Illimités constituent des sources accessibles d'information pour la réalisation d'un tel projet.

PARTENAIRES VISÉS

Environnement Canada, Parc Canada (Parc national de l'Archipel-de-Mingan), Canards Illimités, Pêches et Océans Canada, le Groupe de recherche en environnement marin (GREMM), la Fondation Québec-Labrador (QLF) et d'autres intervenants spécialisés.

COÛTS

20 000,00\$	Recherches et consultations, frais de déplacement et de diffusion du dépliant d'information.
À déterminer	Frais de publication du dépliant

ÉCHÉANCIER

1998-1999

Recherche, consultations, publication et diffusion du dépliant

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Publication et diffusion du dépliant d'information et de sensibilisation sur l'ensemble du territoire;
- Changements notables dans le comportement des plaisanciers et randonneurs envers la faune marine.



Conférences sur les ressources naturelles

THÈME	Éducation et sensibilisation
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Changer les attitudes et comportements nuisibles concernant les ressources naturelles.

PROBLÉMATIQUE

Lors de la consultation publique de novembre 1997, plusieurs préoccupations soulevées concernaient la sensibilisation et l'éducation ayant trait aux ressources naturelles. En effet, le changement de comportement vis-à-vis l'environnement commence par la connaissance des milieux naturels et de l'impact des activités humaines sur ceux-ci. Les habitudes des résidents changeront lorsque ceux-ci comprendront l'importance des ressources naturelles et qu'ils feront le lien entre leurs activités et la détérioration des habitats. Plusieurs activités comme la circulation en véhicules tout-terrains, la chasse, la pêche et la motoneige nécessitent une éducation sur les mesures à prendre pour minimiser l'impact négatif imposé aux milieux naturels. D'autre part, des pratiques comme le recyclage, la gestion des déchets domestiques dangereux ou les rejets d'eaux usées sont autant de sujets pouvant faire l'objet d'un programme d'éducation et de sensibilisation auprès de la population.

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Faire un sondage sur les thèmes pouvant susciter l'intérêt de la population et permettant d'identifier des conférenciers;
- Renseigner la population, sous forme de conférences, sur différents thèmes touchant la protection des ressources naturelles et les problèmes environnementaux de leur région.

FAISABILITÉ

Un sondage par courrier permettra de connaître l'intérêt de la population envers le projet et de prendre note des suggestions de thèmes de conférences. Avec l'aide de personnes-ressources ou d'organismes, des conférences pourront être organisées à différents endroits sur le territoire de la ZIP Côte-Nord du Golfe. Les ministères oeuvrant en environnement seront sollicités afin de fournir l'expertise nécessaire pour effectuer les présentations des thèmes retenus. Ces conférences peuvent être organisées pour la population en général ou pour des groupes cibles. Les institutions scolaires (écoles secondaires et CEGEP) peuvent s'impliquer au niveau de la logistique et mettre à disposition les locaux. Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe aura la responsabilité d'organiser, de trouver les personnes-ressources nécessaires à la réalisation des conférences et de faire la promotion des événements.

PARTENAIRES VISÉS

Pêches et Océans Canada, le Ministère de l'Environnement et de la faune du Québec, les municipalités et MRC, les commissions scolaires de la région, le Cégep de Sept-Îles, les différentes entreprises de la région (commandite).

COÛTS

20 000,00\$ Sondage, préparatifs, matériel, déplacements sur le territoire (10 conférences).

ÉCHÉANCIER

<u>Mai 1998</u>	Sondage
<u>Juillet 1998</u>	Mise sur pied d'un calendrier d'activités et recherches pour les conférences
<u>Septembre 1998</u>	Début des conférences

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Tenue d'une série de conférences traitant des ressources naturelles sur le territoire de la ZIP Côte-Nord du Golfe.



L'érosion côtière et les méthodes de stabilisation

THÈME	Éducation et sensibilisation
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Sensibiliser et éduquer la population riveraine sur le territoire du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, concernant la problématique d'érosion côtière.

PROBLÉMATIQUE

La problématique de l'érosion côtière est bien présente pour de nombreux secteurs de la MRC de Sept-Rivières et de la MRC de la Minganie. Suite à quelques études, dont *l'Entente spécifique sur l'érosion des berges* de 1999, un plan d'action est en préparation. Par contre, même si le phénomène de l'érosion est relativement bien connu par ceux qui l'ont étudié, la population riveraine se demande pourquoi l'intensité de l'érosion a augmenté, pourquoi certains secteurs sont plus affectés que d'autres et quelles sont les solutions possibles. L'érosion côtière est un processus géodynamique complexe qu'il faut considérer dans son ensemble afin de déterminer les bonnes solutions. Dans son plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE), la population du territoire du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe a identifié des priorités d'action.

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Envisager d'autres solutions plus écologiques que l'enrochement des berges afin de conserver les plages présentes;
- Fournir aux riverains l'expertise de spécialistes concernant l'aménagement de leur terrain;

- Sensibiliser la population à l'impact de leurs activités sur l'environnement et aux moyens de correction possibles.

FAISABILITÉ

La réalisation et la publication d'un guide du riverain «L'érosion côtière et l'impact des méthodes de stabilisation sur l'environnement» a pour but d'expliquer, le plus simplement possible, le phénomène d'érosion côtière. Il s'adresse à tous les citoyens riverains soucieux de mieux comprendre les éléments inhérents au problème d'érosion. Par contre, ce guide ne donnera pas LA solution au problème de l'érosion, mais il identifiera des pistes de solutions quant à la gestion du littoral et ce, dans une optique de développement durable et de gestion intégrée de la zone côtière. La réalisation de ce guide permettra de former une personne ressource au sein du Comité ZIP en développement durable et en gestion intégrée de la zone côtière, spécialisée dans les technologies de prévention d'érosion côtière de la Côte-Nord.

Plusieurs municipalités du territoire sont affectées par l'érosion côtière et plusieurs infrastructures sont potentiellement à risque à court, moyen et long termes. La population est inquiète des répercussions que cela va entraîner. La communauté est donc favorable aux actions entreprises pour informer le public sur l'érosion côtière et les méthodes de stabilisation.

PARTENAIRES VISÉS

Saint-Laurent Vision 2000, Fonds de l'environnement Shell, Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'UQAC, la MRC de Sept-Rivières, la MRC de Minganie, la Conférence Régionale des Élu(e)s, le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord et autres intervenants.

COÛTS

Entre 20 000\$ et 25 000\$

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Couverture médiatique du projet;
- Publication et diffusion du guide;
- Nombre de personnes sensibilisées par le projet;
- Événements de communication organisés.



La circulation des VHR dans les habitats fragiles

THÈME	Éducation et sensibilisation
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Protéger et restaurer les habitats fragiles sur le territoire du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, en encadrant les pratiques des VHR.

PROBLÉMATIQUE

La circulation en véhicules hors routes (VHR) à des fins récréatives ou sportives (comme les véhicules tout-terrains et les motocross) est très populaire sur le territoire de la Côte-Nord du Golfe. La cueillette de mollusques, la cueillette de capelans, la cueillette d'algues, la chasse, la pêche et les balades de plaisance sont autant d'activités qui font intervenir l'utilisation de VHR. Malgré la présence de chemins et sentiers balisés, il y a beaucoup de circulation hors pistes, notamment pour les activités mentionnées ci-dessus. À chaque fois qu'un VHR sort des sentiers battus, il y a destruction du milieu, ce qui est particulièrement dévastateur pour des habitats fragiles comme les tourbières, les marais, le littoral et les dunes. Or, le territoire de la Côte-Nord du Golfe est grandement constitué de ces habitats fragiles et des problèmes, comme l'érosion des berges, se font ressentir de plus en plus.

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Sensibiliser la population à l'impact de leurs activités sur l'environnement et aux moyens de correction possibles.
- Réglementer ou appliquer la réglementation existante afin de restreindre l'accès aux véhicules tout-terrains et des motos marines aux milieux naturels sensibles (ex. pointe de rivières à herbaçaie, dunes, aires de nidification).

FAISABILITÉ

Afin de prévenir la destruction des habitats fragiles de la Côte-Nord du Golfe et de sensibiliser la population Nord-Côtière, les élus municipaux et les conseils de bande, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (CNG) effectuera une campagne de sensibilisation sur son territoire sous trois thèmes différents :

- L'impact des VHR sur les habitats fragiles
- Adopter une conduite respectueuse pour son environnement
- Les lois et règlements

Les activités de sensibilisation vont se faire avec les médias d'information suivants : télévision, journaux, affiches, dépliants, conférences/rencontres et panneaux de sensibilisation.

Des projets subséquents pourront être élaborés, suite à la campagne de sensibilisation, dans le but d'encadrer la circulation en VHR, telle la création de circuits balisés. Des projets pourraient également être réalisés dans le but de rétablir des milieux perturbés par le passage des VHR, comme semer de l'élyme des sables pour réduire l'érosion des berges.

Plusieurs municipalités du territoire sont inquiètes de l'augmentation de la circulation sur les plages publiques qui, en plus de détruire le paysage et d'augmenter l'érosion des berges, peut constituer un danger pour les piétons. Aussi, de nombreux citoyens sont inquiets de la situation, de même que des touristes, et ont déposé des plaintes à plusieurs reprises. La communauté est donc favorable aux actions entreprises pour sensibiliser les conducteurs de VHR.

PARTENAIRES VISÉS

Saint-Laurent Vision 2000, Fonds de l'environnement de Shell, le ministère des Affaires municipales du Sport et du Loisir, le ministère des Transports, le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord, les MRC, la Fédération québécoise des clubs de quads et autres intervenants.

COÛTS

Entre 55 000 et 60 000\$

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Couverture médiatique du projet
- Publication et diffusion des outils de sensibilisation
- Nombres de personnes sensibilisées par le projet
- Évènements de communications organisés
- Changement notable chez les conducteurs de VHR



L'environnement en ligne avec les citoyens

THÈME	Éducation et sensibilisation
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Informier le grand public sur l'environnement et développer un intérêt collectif envers l'environnement dans notre région.

PROBLÉMATIQUE

Il est parfois difficile de s'y retrouver sur Internet et d'avoir accès à de l'information qui soit exacte et pertinente. De plus, il arrive souvent que des gens soient mal informés de ce qui se passe en environnement, simplement parce que c'est un sujet moins souvent traité au téléjournal ou dans les autres médias. Pour cette raison, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe pourrait recueillir et diffuser sur son site Internet les informations susceptibles d'intéresser la population de la région concernant leur environnement au niveau régional, provincial et mondial. Ces informations pourraient être mis à jour périodiquement selon l'actualité.

Dans la même optique, il serait intéressant de faire une chronique dans les journaux locaux, qui diffuserait aussi de l'information et inviterait les lecteurs, qui veulent en savoir plus, à consulter le site web.

Cette démarche permettrait d'informer la population sur l'actualité en environnement et de rendre l'information davantage accessible. De plus, un forum pourrait être développé sur le site Internet pour ceux qui aurait envie d'échanger sur les différentes nouvelles. Cette démarche pourrait tisser des liens étroits de solidarité dans la population et peut-être, à long terme, développer une vision commune de l'environnement.

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Ajouter sur le site Internet du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe une page avec les liens vers de l'information traditionnelle, scientifique et actuelle sur l'environnement;
- Ajouter un forum ou un endroit où les gens pourraient exprimer leurs commentaires, inquiétudes, etc.
- Faire une chronique mensuelle dans les journaux locaux ou à la radio.

FAISABILITÉ

La réalisation de ce projet dépend en partie du financement accordé pour le travail et l'espace disponible sur le site web. Pour les chroniques, la collaboration des journaux et autres médias est essentielle.

PARTENAIRES VISÉS

Journaux locaux, radios et Comité ZIP Côte-Nord du Golfe.

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Nombre de personnes visitant la page web;
- Nombre de commentaires et de participation au forum;
- Nombre de chroniques effectuées dans les médias.



Les sentinelles du Saint-Laurent

THÈME	Éducation et sensibilisation
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Sensibiliser les utilisateurs de l'espace navigable à la protection et à la conservation des espèces marines en péril, et documenter certains aspects de la biologie de ces espèces grâce à la participation du public.

PROBLÉMATIQUE

Plusieurs espèces marines en péril utilisent le golfe du Saint-Laurent pour compléter en partie ou en totalité leur cycle vital. Pour certaines de ces espèces (ex. : tortue luth), peu de données sont disponibles et des informations essentielles concernant leur biologie manquent toujours.

Pourtant, de précieuses informations pourraient être récoltées en faisant appel aux utilisateurs de l'espace navigable. En effet, il arrive que des espèces en péril soient prises accidentellement dans des engins de pêche ou que des plaisanciers fassent des observations inusitées. Bien souvent, ces prises accidentelles et ces observations peuvent passer inaperçues en raison du manque de connaissances concernant ces espèces. Il apparaît donc important de documenter ces espèces et d'informer les utilisateurs et usagers de leur présence et de leur fragilité.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Ce projet vise à mettre sur pied un réseau d'observateurs en mer, afin de mieux documenter l'occurrence d'espèces à statut précaire dans nos eaux. Les observations pourront être recueillies sous le couvert de l'anonymat afin d'écarter les craintes de représailles.

FAISABILITÉ

Pour documenter les espèces en péril du Golfe, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe souhaite solliciter l'aide de ceux et celles qui utilisent l'espace navigable entre Pointe-des-Monts et Blanc-Sablons : les pêcheurs et les plaisanciers. Le projet «Les sentinelles du Saint-Laurent», déjà en opération dans d'autres régions du Québec Maritime, leur offrira les outils nécessaires pour faciliter l'identification des espèces prises accidentellement (fiche signalétique, appareil photo, courte formation, etc.). En collaboration avec les autres partenaires du projet, des séances d'information leur seront dispensées. Enfin, un programme de reconnaissance de leur aide sera mis en place afin d'inciter les utilisateurs réticents à se joindre au projet (casquette officielle des Sentinelles du Saint-Laurent, diffusion médiatique des trouvailles, soirée de reconnaissance des bénévoles).

Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe assurera le bon déroulement du projet et comptabilisera les données recueillies. Ces données seront ensuite retournées à la communauté scientifique et elles seront aussi disponibles au grand public via le site Internet du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe.

PARTENAIRES VISÉS

Associations de pêcheurs nord côtiers, Pêche et Océans Canada, Environnement Canada, Fondation de la faune du Québec.

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Réseau de sentinelles du Saint-Laurent mis sur pied : participation d'un minimum de 10 personnes (pêcheurs ou plaisanciers) pour la première année d'opération;
- Base de données créée et disponible sur le site Internet du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe;
- Fiches signalétiques des espèces en péril susceptibles d'être observées dans le Golfe produites et remises aux participants du réseau Sentinelle.



J'adopte une baie!

THÈME	Éducation et sensibilisation
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Sensibiliser et éduquer les jeunes de niveau secondaire à l'importance de la préservation des écosystèmes côtiers par la mise en œuvre d'un programme d'adoption et de surveillance écologique ; le suivi «scientifique» d'une baie ou autre habitat côtier faisant partie de leur communauté.

PROBLÉMATIQUE

La Côte-Nord est un territoire vaste et riche en terme de biodiversité, d'habitats fauniques et d'écosystèmes, principalement côtiers. Parmi ces écosystèmes, les marais salés, les herbiers de zostère marine et les marais à spartine sont sans doute ceux qui peuvent sembler les plus inintéressants. Pourtant, ils font partie des écosystèmes les plus productifs au monde en terme de biomasse. Par conséquent, ils abritent généralement une grande diversité de mollusques, de crustacés et de poissons qui sont à la base de la chaîne alimentaire et qui dépendent de cette productivité même de l'écosystème.

Une part importante des matières organiques et des substances nutritives produites par les marais salés et les herbiers de zostères se retrouvent dans les baies et les estuaires. Pourtant, malgré leur importance écologique et le fort sentiment d'appartenance à la zone côtière, les écosystèmes apparentés aux baies demeurent méconnus d'une grande proportion de la population nord-côtière. En effet, peu d'informations et de données sont rendues disponibles quant à l'importance écologique, aux composantes biologiques, géologiques et physico-chimiques, à l'état de santé et à l'évolution de ces milieux pour les communautés résidentes. Ce manque de diffusion d'informations concernant les baies nord-côtières contribue donc parfois au déni face à certaines situations

critiques ou, au contraire, parfois à tort, à la mauvaise réputation de certaines baies, telle la Baie de Sept-Îles.

Afin de mieux éduquer et sensibiliser le public, l'information doit toutefois être rendue disponible. L'acquisition de données concernant la situation actuelle des écosystèmes nord-côtiers (problématique d'érosion de berges, qualité de l'eau de nos baies, l'état du macrobenthos, évolution des herbiers de zostères et des marais à spartine, etc.) s'avère donc très importante et s'illustre très bien dans la perspective de développement durable de nos milieux côtiers puisque ces milieux sont à la base même de la productivité, par conséquent, de l'économie de la région. De plus, l'influence des différents usagers de ces milieux sur l'environnement est inévitable, mais il serait utile de quantifier ses impacts afin de mieux intervenir si cela s'avérait nécessaire. La prise de conscience de l'état de santé de certains indicateurs biologiques et leurs fluctuations dans le temps pourrait contribuer à éveiller la population face aux problématiques côtières en vigueur dans la région et, ainsi, mieux sensibiliser ses usagers quant à l'impact direct du comportement de chacun et à mettre en valeur certains aspects de chacun des milieux étudiés.

Cette problématique visant spécifiquement les milieux d'eaux salées n'ayant encore jamais été traitée, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe souhaite donc s'y attaquer étant donné son mandat de protection, de conservation et de mise en valeur de la zone côtière par des initiatives locales dynamiques. De plus, comme les zones habitées, et potentiellement perturbées, de la Côte-Nord sont principalement situées en bordure de la zone côtière, le sentiment d'appartenance aux écosystèmes salés est plus palpable auprès de la population. Au contraire, les écosystèmes liés aux rivières, par exemple, sont plus éloignés et davantage à l'état naturel, exception faite des lieux d'exploitation forestière et des rivières utilisées à des fins de production d'énergie hydro-électrique, ce qui contribue à maintenir le sentiment d'appartenance à la côte.

Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe souhaite donc mettre sur pied un programme exportable de sensibilisation à l'état de nos baies par l'action puisque cette problématique de méconnaissance des écosystèmes semble être présente à l'échelle provinciale et nécessite d'être traitée afin de provoquer certains changements de comportement en perspective du développement durable de ceux-ci.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Ce projet vise à mettre sur pied un réseau de surveillance écologique des baies de la Côte-Nord en collaboration avec les écoles secondaires dans le but d'établir une base de données pouvant faire état de la condition et de la qualité de l'eau et des habitats de ces écosystèmes. Dans cette perspective, chaque groupe

adoptif sera initié au monde des sciences environnementales par son implication dans la prise de données sur le terrain et l'analyse de ces données en laboratoire, et ce, dans l'objectif de production d'un rapport portant un diagnostic sur l'état de chaque baie étudiée à des fins de documentation. Ce rapport pourrait aussi être présenté par les jeunes en conférence de presse à leur communauté.

FAISABILITÉ

Afin de documenter l'état des différentes baies de la Côte-Nord, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe souhaite s'allier la participation des écoles secondaires de notre territoire, soit les communautés entre Pointe-de-Monts et Blanc-Sablons, du MRNF et de Pêches et Océans Canada. Par ces collaborations, le Comité ZIP vise à initier les jeunes à la science en les mettant au service de l'eau.

À l'aide de matériel scientifique de base, les jeunes seront amenés à caractériser leur baie en étudiant certains paramètres de l'eau et participeront concrètement dans la protection de leur environnement. J'adopte une baie est aussi un moyen d'intégrer plusieurs disciplines dans un projet concret et stimulant. Le projet se divisera en plusieurs volets : l'observation des macro invertébrés benthiques, l'inventaire des poissons, le calcul du recul de plage, le suivi sur les herbiers de zostère et les marais à spartine, et l'analyse physico-chimique de l'eau sous la supervision du chargé de projet du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe et d'experts du MRNF et de Pêches et Océans Canada.

PARTENAIRES VISÉS

Pêches et Océans Canada, La Biosphère d'Environnement Canada, le Ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec, le CRSNG via le programme Promo-Science, le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), le Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB) de même que le Forum Jeunesse Côte-Nord.

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Nombre d'étudiants impliqués et sensibilisés par le projet;
- Importance de l'assistance lors des conférences de presse;
- Nombre de milieux adoptés.



Le potentiel éolien de la Côte-Nord

THÈME	Éducation et sensibilisation
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Sensibiliser et rendre accessible les connaissances concernant le potentiel éolien de la Côte-Nord, de même que les impacts de son exploitation sur l'environnement nord-côtier.

PROBLÉMATIQUE

Le développement de l'énergie éolienne soulève les passions partout au Québec. On ne peut nier que ce type d'énergie comporte plusieurs avantages: aucune émission de GES, source d'énergie illimitée et renouvelable, etc. Pourtant, l'implantation de «parcs» d'éoliennes suscite, dans les municipalités concernées (Gaspésie et Bas Saint-Laurent surtout) plusieurs débats au sein des collectivités, contribuant au déchirement du tissu social de petites collectivités déjà au prise avec des problèmes économiques.

Le potentiel éolien de la Côte-Nord, en particulier celui de la Basse Côte-Nord, est non négligeable. Même si aucun projet d'exploitation n'est actuellement en cours, il nous apparaît important de diffuser l'information concernant l'implantation éventuelle d'un parc d'éoliennes; l'accessibilité des connaissances sur les impacts de l'implantation de telles installations doit se faire dès maintenant afin de prévenir des dérapages.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Ce projet vise à diffuser et vulgariser l'information disponible concernant les impacts de l'implantation de parcs d'éoliennes sur le territoire de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord. Plusieurs avenues sont envisagées pour y arriver :

- Publication d'un guide résumant les enjeux environnementaux liés à l'implantation d'éoliennes sur notre territoire;
- Capsules d'information disponibles en ligne sur le site Internet du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe;
- Accessibilité des rapports et des études sur le sujet par le biais du site Internet du Comité ZIP.

FAISABILITÉ

Ce projet ne nécessite pas d'investissements majeurs, mis à part les frais de production et de publication du guide. Les informations sur le sujet étant relativement faciles à trouver, il ne s'agit en fait que de les colliger et de les rendre accessibles à ceux et celles qui désirent en savoir davantage. Pour y arriver, nous souhaitons nous adjoindre l'aide du Conseil Régional de l'Environnement de la Côte-Nord.

PARTENAIRES VISÉS

Fondation Hydro-Québec pour l'Environnement, Conseil Régional de l'Environnement de la Côte-Nord.

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Guide produit et distribué à 3000 exemplaires;
- Capsules hebdomadaires sur le sujet disponibles sur le site Internet du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe.



Les croisières sur la Côte-Nord : retombées et impacts sur notre environnement

THÈME	Éducation et sensibilisation
LOCALISATION	Moyenne Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

En prévision d'un éventuel réseau d'escales touchant le territoire de la Côte-Nord (Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre), le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe prévoit suivre ce dossier afin de fournir l'information concernant les impacts d'un tel projet sur notre région.

PROBLÉMATIQUE

Selon une étude de l'ONU, le Canada est considéré comme une destination touristique ennuyeuse (source : La vie rurale, 12 novembre 2006). Le Canada a connu une piètre performance à ce niveau l'an dernier, accusant une diminution de 4,6% de son nombre de touristes. Pour contrer cette tendance, un réseau d'escales sur le Saint-Laurent est projeté afin d'attirer des bateaux de croisière de partout dans le monde et faire du Québec une destination de choix. Neuf villes sont pressenties pour accueillir ces bateaux : Montréal, Trois-Rivières, Québec, Saguenay, Baie-Comeau, Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre, Gaspé-Percé et les Îles-de-la-Madeleine.

Mais les villes nord-côtières sont-elles prêtes à accueillir un grand nombre de touristes à la fois? La capacité de support du milieu a-t-elle été évaluée? Avons-nous les infrastructures nécessaires pour recevoir un grand nombre de touristes?

SOLUTIONS PROPOSÉES

En prévision de la mise en œuvre d'un réseau d'escales sur le Saint-Laurent, qui inclurait deux arrêts sur le territoire de la ZIP (Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre), le

Comité ZIP Côte-Nord du Golfe entend suivre ce dossier, notamment en ce qui a trait aux impacts sur le milieu biophysique nord-côtier.

FAISABILITÉ

Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe atteindra son objectif dans ce projet en ce tenant aux faits des derniers développements dans le dossier du réseau d'escales et en mettant en réseau les différents intervenants susceptibles d'être concernés par ce projet.

PARTENAIRES VISÉS

ATR Duplessis

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

À déterminer



Le phoque commun en danger?

THÈME	Éducation et sensibilisation
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Protection et rétablissement de la population du phoque commun dans le golfe du Saint-Laurent.

PROBLÉMATIQUE

Le phoque commun (*Phoca vitulina concolor*) fait partie de la liste des espèces prioritaire du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000. Malgré qu'il ne possède aucun statut de protection fédéral ou provincial, la situation des populations est à la baisse dans l'ensemble du Golfe, depuis les années 1970, en raison du dérangement causé par l'homme et de sa sensibilité aux substances toxiques. Sa mauvaise réputation, due à l'effondrement des stocks de poissons de fond, les erreurs d'identification lors de la chasse aux phoques du Groenland sont d'autant plus de causes qui ont menées à son déclin. Le manque d'informations sur cette espèce, notamment un inventaire et un suivi des populations du Saint-Laurent, impose une limite dans sa gestion et dans l'obtention d'un statut de protection.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Ce projet vise à présenter la situation du phoque commun et à mettre celui-ci en valeur dans le but de le protéger. Afin d'atteindre les objectifs, un ensemble d'actions devront être posées :

- Sensibilisation et éducation (identification, situation, perturbation)
 - o Groupes cibles : pêcheurs, kayakistes, plaisanciers, population générale
 - o Affiches, dépliants, séances d'informations, objets promotionnelles

-Acquisition de connaissances

- Échoueries (lieu, période d'utilisation)
- Réseau d'observation
- Partage de connaissances

-Protection et mise en valeur de l'espèce et de son habitat

FAISABILITÉ

Étant donné que le phoque commun ne détient aucun statut, tant au fédéral qu'au provincial, il est difficile d'affirmer hors de tout doute sa situation précaire, et donc de faire valoir nos efforts de protection. Cependant, ceci vient appuyer le fait qu'il faut acquérir plus de connaissances.

PARTENAIRES VISÉS

Table de concertation sur le phoque commun de l'estuaire, Parcs Canada, CRIM, OPS kayak de mer, Expédition Agaguk.

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Production de matériels de sensibilisation et d'éducation sur le phoque commun
- Degré de couverture du territoire touché par la sensibilisation
- Étendue des connaissances actuelles et traditionnelles sur le phoque commun
- Acquisition de nouvelles connaissances sur le phoque commun
- Nombre d'habitats du phoque bénéficiant d'une protection légale

RESSOURCES MARINES ET HABITATS LITTORAUX

Avec l'effondrement des stocks de poissons de fond et les caprices du marché, les communautés de pêche nord-côtières font face aujourd'hui à une réalité environnementale et socio-économique nouvelle. De la qualité des habitats (marais salés, dunes côtières, herbiers de zostères,..) dépend la diversité et le renouvellement des ressources côtières (crustacés, poissons, mammifères marins et avifaune); de leur santé dépend la pérennité des communautés côtières. L'empiètement et l'artificialisation des milieux humides, le développement anarchique d'infrastructures ainsi que l'usage non respectueux des plages par les véhicules hors routes (VHR) sont autant de facteurs contribuant à la dégradation des milieux littoraux.

PRÉOCCUPATIONS

Connaissances incomplètes ou non disponibles – changements climatiques – manque d'informations – rejet de matières résiduelles.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

- Se doter d'un plan de communication (inventaire des moyens de communications disponibles);
- Se doter d'un plan d'acquisition de connaissances;
- Harmoniser les connaissances scientifiques et traditionnelles;
- Développer un plan de vulgarisation et de transmission des connaissances;
- Acquérir des connaissances sur les espèces à statut précaire;
- Développer la concertation;
- Se doter d'un plan de sensibilisation sur les impacts des activités humaines et sur le rôle écologique des habitats;
- Prévoir des aménagements intégrés;
- Cartographier les habitats littoraux prioritaires;
- Mettre en valeur les habitats littoraux.

FICHES TECHNIQUES :

- Fiche n° 20 Caractérisation de frayères à éperlan arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) dans la municipalité de Natashquan.
- Fiche n° 21 L'aquaculture sur la Côte-Nord.
- Fiche n° 22 Contrats d'habitats littoraux.
- Fiche n° 23 Projet de caractérisation des milieux littoraux d'intérêt sur la Côte-Nord
- Fiche n° 24 Restauration et mise en valeur de la Baie de Sept-Îles, secteur Longue-Épée.



Caractérisation de frayères à éperlan arc-en-ciel anadrome (*Osmerus mordax*) sur le territoire de la Côte-Nord

THÈME	Ressources marines et habitats littoraux
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Protéger et conserver la qualité des frayères pour ainsi assurer le maintien de la population d'éperlans arc-en-ciel anadromes.

PROBLÉMATIQUE

L'éperlan arc-en-ciel anadrome est une espèce prioritaire du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 (Gagnon, 1997). En effet, au niveau de la rive sud de l'estuaire, la plus importante frayère a été complètement abandonnée par les reproducteurs à cause de la pollution organique, de l'érosion des berges et de la sédimentation. Ainsi, l'abondance dans cette région a chuté grandement depuis 20 ans (Giroux, 1997). La qualité de l'habitat de reproduction semble être un point critique du cycle vital de l'éperlan. Les populations de la rive nord de l'estuaire, étant génétiquement différentes des populations de la rive sud de l'estuaire (Bernatchez et al., 1995), impliquent une gestion différente des stocks. Les études commencent à démontrer que les populations de la rive nord seraient également en déclin (Guérin, MRNFP 2004). De plus, il n'est pas encore connu si les populations de la Côte-Nord du Saint-Laurent sont génétiquement différentes sur l'ensemble du territoire.

L'éperlan arc-en-ciel fait l'objet de pêche commerciale et sportive dans les provinces maritimes et à l'est du Québec. Bien que des permis soient émis pour l'exploitation commerciale et sportive sur la Côte-Nord, nous possédons très peu

d'information sur ces deux types d'exploitation, les rivières et l'emplacement des frayères à éperlan arc-en-ciel à l'est de la baie de Sept-Îles (Calderón et Brassard, 1995). En fait, sur la Côte-Nord, mis à part quelques recherches, peu de connaissances ont été acquises et sont insuffisantes pour se prononcer sur la situation de l'éperlan, ce qui impose une limite dans sa gestion.

En raison du peu de connaissances sur l'éperlan arc-en-ciel de la Côte-Nord du Golfe du Saint-Laurent et de l'importance de cette espèce, il apparaît indispensable d'approfondir nos connaissances sur son exploitation et sur son habitat de reproduction. Ces connaissances serviront à cibler des frayères sensibles et à poser des actions afin d'améliorer la rendement des celles-ci.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Ce projet vise à documenter les principaux aspects de la biologie de l'éperlan arc-en-ciel anadrome sur la Côte-Nord, notamment les frayères et les habitats les plus importants ou vulnérables. Elle vise également à documenter l'exploitation par les pêcheurs sportifs de ce secteur en vue de proposer des recommandations de mise en valeur de l'éperlan arc-en-ciel et de son milieu.

- Documenter l'exploitation sportive hivernale de l'éperlan arc-en-ciel dans le secteur exploité;
- Localiser et caractériser les zones potentielles ou actives de fraie d'éperlans arc-en-ciel;
- Réaliser un dépliant afin d'informer la population du secteur d'étude de l'état de la population d'éperlan arc-en-ciel dans le Saint-Laurent;
- Rédiger un rapport analysant les résultats des travaux réalisés.

FAISABILITÉ

Des études ont été réalisées sur la localisation de frayères à éperlan arc-en-ciel sur la rive sud et nord de l'estuaire ainsi qu'au Saguenay. Ces études ont été conduites par le ministère des Ressources naturelles, Faune et Parcs (MRNFP) direction Faune Québec, le Comité ZIP Saguenay et par la Corporation de Protection de l'Environnement de Sept-Îles. Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (CNG) compte donc baser son projet sur ces études et utiliser le protocole qui s'adapterait le mieux à son secteur d'étude. Un permis SEG (scientifique, éducatif ou de gestion) émis par le MRNFP est nécessaire.

PARTENAIRES VISÉS

Saint-Laurent Vision 2000, Fondation Faune du Québec, MRNFP, Pêches et Océans, Cégep de Baie-Comeau, la municipalité de Natashquan, hébergement et les autres intervenants du milieu.

COÛTS

40 000 \$

ÉCHÉANCIER

Activités	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Enquête sur le terrain pour la pêche sportive					
Suivi de la température					
Compilation des enquêtes pour la pêche sportive					
Caractérisation des frayères et géniteurs					
Analyse des résultats					
Rédaction du rapport final et dépliant					

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Rapport analysant les résultats des travaux réalisés sur les frayères d'éperlan arc-en-ciel anadrome localisées dans les rivières entre le ruisseau Uahtauakau et la Petite rivière Natashquan;
- Documentation de l'exploitation par la pêche sportive de ce secteur;
- Recommandations de conservation et de mise en valeur de l'éperlan arc-en-ciel et de son milieu;
- Élaboration d'un dépliant d'information à l'intention de la population de Natashquan sur l'état de l'éperlan arc-en-ciel anadrome dans le Saint-Laurent et sur les conclusions tirées du projet.



L'aquaculture sur la Côte-Nord

THÈME	Ressources marines et habitats littoraux
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Rendre accessible l'information concernant l'aquaculture aux citoyens et citoyennes de la Côte-Nord.

PROBLÉMATIQUE

Avec un taux de croissance global de 11% par année depuis 1984, l'aquaculture est le secteur de production vivrière ayant la croissance la plus rapide au monde depuis près de 20 ans. Au Québec, à la fin des années 1990, la croissance a atteint une moyenne de 50% (Source : CSMOPM). Pourtant, malgré l'énorme potentiel de la Côte-Nord pour ce genre de culture, la région ne compte que 5 entreprises maricoles (Source : MAPAQ).

La Côte-Nord a-t-elle le potentiel pour accueillir plus d'industries de ce genre? Y a-t-il une volonté régionale pour axer davantage vers ce type d'élevage? Y a-t-il des risques environnementaux associés à ce type d'élevage? Quels sont-ils? Voilà autant de questions auxquelles il faudra répondre.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Le projet a pour objectif de faciliter l'accès des informations au grand public par la réalisation des activités suivantes :

- Réseauter les différents intervenants et ressources en aquaculture sur le territoire de la Côte-Nord;
- Mettre en commun les informations et les rendre accessibles au grand public sous la forme d'un document d'information (dépliant) et par le biais du site Internet du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe.

FAISABILITÉ

Les connaissances sur ce sujet sont disponibles auprès des divers intervenants (ministères, organismes, entreprises); le travail ne consisterait donc qu'à les colliger et à les synthétiser sous forme d'un dépliant d'information. Un travail de vulgarisation sera sans doute nécessaire afin d'accroître l'accessibilité de cet outil de communication. Il serait aussi intéressant de rendre accessible certains documents techniques (études de faisabilité et de mise en marché) via le site Internet du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe.

PARTENAIRES VISÉS

Ministère de l'alimentation, des pêcheries et de l'agriculture du Québec (Programme d'appui financier à la concertation dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciale), Pêches et Océans Canada, SADC Côte-Nord, Entreprises maricoles de la Côte-Nord, SODIM.

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

À définir



Contrats d'habitats littoraux

THÈME	Ressources marines et habitats littoraux
LOCALISATION	Moyenne Côte-Nord, Ville de Sept-Îles
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Sensibiliser différentes catégories de personnes à l'importance écologique et économique des habitats littoraux et à leurs multiples ressources, puis les mobiliser vers des actions concrètes réalisables, ciblées à l'intérieur d'un contrat. Le contrat d'habitat littoral sera donc un engagement moral envers un habitat (baie, anse, estuaire, île, plage, etc.).

PROBLÉMATIQUE

La baie de Sept-Îles détient une réputation relativement mauvaise, mais non fondée, auprès de la population, principalement en raison de l'importance du secteur portuaire et industriel dans la région. Ceci a pour effet de réduire le sentiment de responsabilité de la communauté par rapport à l'environnement de la baie puisque celle-ci croit n'avoir qu'un minime impact sur le milieu en comparaison aux ports et aux industries. Dans une perspective de réchauffement global, la hausse des émissions de gaz à effet de serre et d'augmentation du sentiment d'impuissance général des communautés face à ces problèmes, il devient plus important que jamais de mettre en valeur nos habitats afin de recréer le sentiment d'appartenance envers ces habitats.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Ce projet vise à créer différents partenariats avec différentes sphères de la population de Sept-Îles (industries, municipalités, commerces, écoles, organismes communautaires ou socioculturels, résidents riverains ou non, communautés autochtones, etc.) dans le but de se réapproprier la baie de Sept-Îles et de faire jaillir un fort sentiment d'appartenance, et ainsi pouvoir sensibiliser les gens par la réalisation volontaire d'actions concrètes. Chaque

partenaire s'engagerait donc par la signature d'un contrat personnel (engagement sur l'honneur d'une durée de 3 ans) à la protection, la conservation ou la mise en valeur de cet habitat littoral, soit par une action de restauration, d'entretien, de gestion, de re-naturalisation, de lutte contre la pollution ou de sensibilisation, pour ne citer que quelques exemples.

FAISABILITÉ

Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe agira donc à titre de développeur et promoteur du projet. Le chargé de projet devra donc identifier les objectifs de sensibilisation et le type d'actions visées, en plus d'identifier des partenaires potentiels de toutes les sphères de la société. Il s'engagera aussi à fournir les outils, en collaboration avec le MRNF et le MPO, afin de rendre possible la réalisation de certains projets.

Le projet devrait donc se diviser en 3 phases :

- Développement, partenariat et promotion du projet;
- Partenariat avec les organismes communautaires , socioculturels et les résidents;
- Suivi et réalisation d'une trousse exportable du projet.

PARTENAIRES VISÉS

Pêches et Océans Canada, Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec, Ville de Sept-Îles, MRC Sept-Rivières, Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Nombre de personnes participants
- Nombre de contrats signés
- Nombre de parutions médiatiques



Caractérisation des milieux littoraux d'intérêt sur la Côte-Nord du Golfe

THÈME	Ressources marines et habitats littoraux
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

L'objectif est d'améliorer les connaissances du territoire afin de protéger et de mettre en valeur des habitats littoraux jugés d'intérêt particulier.

PROBLÉMATIQUE

Les littoraux subissent actuellement d'intenses pressions qui découlent des impacts des changements climatiques, de même que des diverses activités humaines pratiquées dans les zones côtières. Ces pressions qui assaillent les littoraux causent leur dégradation, menaçant ainsi la richesse et la diversité des écosystèmes côtiers, de même que les activités humaines elles-mêmes.

Par conséquent, il est primordial de continuer les efforts de conservation, de restauration et de mise en valeur des écosystèmes côtiers qui ont été faits jusqu'à présent. Le territoire du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe couvre la partie nord du Golfe, totalisant quelques 5 054 km de rives. La connaissance du territoire est primordiale et représente un travail d'envergure en raison de la superficie à couvrir et le nombre important des intervenants dans le milieu. Cependant, ce travail est nécessaire afin de pouvoir agir de façon éclairée et orientée dans une perspective de développement durable. Un répertoire des milieux littoraux d'intérêt et leurs caractéristiques serait un outil à la disposition des intervenants régionaux et locaux et il en découlera plusieurs projets concrets de mise en valeur, de conservation et de restauration des milieux naturels.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Ce projet vise à créer un répertoire des milieux côtiers d'intérêt afin de procéder de façon éclairée lors de la mise en place de projet de mise en valeur et conservation. Les étapes du projet seront :

- Rencontre avec les intervenants et les experts du milieu afin de déterminer les sites d'intérêts.
- Caractérisation des habitats littoraux ciblés.
- Rédaction d'un répertoire de fiches descriptives des sites d'intérêt incluant leur cartographie.
- Distribution et présentation des fiches aux intervenants concernés et proposition d'actions concrètes.

FAISABILITÉ

Ce projet requière la participation de plusieurs intervenants tels que les municipalités et les experts du milieu. Les coûts majeurs du projet réside dans le salaire du chargé de projet et dans les frais de déplacement. Il est donc nécessaire d'avoir la participation financière de différents groupes de financement.

PARTENAIRES VISÉS

Environnement Canada (Interactions Communautaires), Pêche et Océans Canada, Hydro-Québec, Ville de Sept-Îles, Ville de Port Cartier, MRC de Sept-Rivières, MRC de la Minganie.

COÛTS

Environ 25 000\$

ÉCHÉANCIER

Septembre 2007 à août 2008

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Nombre de fiches descriptives produites;
- Nombre d'intervenants et experts participants;
- Nombre de fiches présentées aux intervenants concernés;
- Nombre de propositions d'actions concrètes.



Restauration et mise en valeur de la baie de Sept-Îles, secteur Longue-Épée

THÈME	Ressources marines et habitats littoraux
LOCALISATION	Moyenne Côte-Nord, Ville de Sept-Îles
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Restaurer et conserver la qualité du milieu naturel de la baie de Sept-Îles et ainsi protéger les maisons de l'érosion des berges.

PROBLÉMATIQUE

Les littoraux subissent actuellement d'intenses pressions qui découlent des impacts des changements climatiques, de même que des diverses activités humaines pratiquées dans les zones côtières. Ces pressions qui assaillent les littoraux causent leur dégradation, menaçant ainsi la richesse et la diversité des écosystèmes côtiers, de même que les activités humaines elles-mêmes.

Dans cette réalité, certains secteurs de la baie de Sept-Îles se sont dégradés au cours des dernières années. C'est le cas du secteur de la rue Longue-Épée, où on remarque que l'arrachement des blocs erratiques par les glaces a provoqué l'érosion du marais. De plus, la falaise située derrière le marais s'est activée au cours de la dernière décennie. En effet, on constate que les épisodes plus fréquents de gel-dégel en hiver et le drainage ont provoqué des glissements de terrain et ainsi dévégétalisé la falaise.

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Stabiliser le secteur par la revégétalisation du marais et de la falaise.

FAISABILITÉ

Ce projet pourra être réalisé grâce à la participation des différents organismes et ministères concernés, et nécessite la participation financière d'un bailleur de fonds pour la réalisation des travaux de revégétalisation. Les travaux pourront être réalisés par le Comité ZIP en partenariat avec un consultant en environnement ou une firme d'expert en génie végétal (Écogespro, Faune-Expert, Envirotel, Genivar, etc.) et la Ville de Sept-Îles.

PARTENAIRES VISÉS

Ville de Sept-Îles, Pêches et Océans Canada, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Environnement Canada, autres partenaires à déterminer.

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Superficie du marais et falaise stabilisée par implantation de végétaux .

USAGES ET LOISIRS

Longtemps associée à l'usage unique de la pêche et du transport maritime, la zone côtière est aujourd'hui ouverte à des activités nouvelles. Le développement des activités nautiques rend accessible au plus grand nombre des sites – souvent fragiles – jusqu'alors préservés de l'achalandage. Au même moment, pêcheurs et gens du transport maritime – usagers traditionnels du plan d'eau – doivent désormais ouvrir leur espace de travail à ces nouveaux usagers. De même, la multiplication des chalets de *villégiature* et l'intérêt croissant de la population pour la construction de résidences sur la frange littorale ne sont pas sans soulever quelques questionnements. Par ailleurs, il est de bon ton de penser que le développement économique de la région passera, entre autres, par son développement touristique. Seulement un développement économique rapide, non contrôlé et non adapté, pourrait se faire au détriment d'un milieu sain et productif, la cause même de l'affluence de touristes ici sur la Côte-Nord.

PRÉOCCUPATIONS :

manque d'information sur les connaissances scientifiques – manque d'information à la population – manque d'implication de la population – manque d'infrastructures pour les VTT et les motoneiges – manque d'information sur l'avifaune – achalandage – impacts visuels – croisières.

ACTIONS À ENTREPRENDRE :

- Répertorier et cartographier les usages;
- Aider à la mise en place de sentiers de VTT et établir la concertation avec les organismes locaux;
- Renforcer la participation de la population;
- Aider à la mise en place de projets;
- Étudier l'impact de l'achalandage des bateaux de croisière;
- Poursuivre la Route Bleue;

FICHES TECHNIQUES :

- Fiche N° 25 Information de la population sur les impacts des activités reliées à la navigation
- Fiche N° 26 Une fenêtre sur le Saint-Laurent
- Fiche N° 27 L'avifaune de la Côte-Nord
- Fiche N° 28 Mise en place d'un sentier maritime (Route Bleue)
- Fiche N° 29 Aménagement du sentier du littoral au Petit-Havre de Matamec



Information de la population sur les impacts des activités reliées à la navigation

THÈME	Usages et loisirs
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Informar la population sur les impacts des activités reliées à la navigation dans les eaux du golfe Saint-Laurent.

PROBLÉMATIQUE

Le Saint-Laurent constitue l'une des plus importantes voies navigables au monde. Les retombées économiques qui y sont rattachées se chiffrent chaque année en milliards de dollars. On estime à plus de 100 M de tonnes la quantité de marchandises qui y sont manutentionnées et transportées chaque année.

Cette activité économique n'est toutefois pas sans impact sur l'environnement. La fragilité des écosystèmes du Saint-Laurent et leurs particularités biologiques sont reconnues, et il est admis que les activités reliées à la navigation commerciale et de plaisance doivent se dérouler en tenant compte de leur protection et de leur développement durable.

Les ports de Port-Cartier / Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre compte parmi les plus importants de la voie maritime du Saint-Laurent. Ils sont donc visités par un très grand nombre de navires. Cette grande fréquentation des eaux du Golfe permet le développement économique de la région, mais inquiète aussi la population nord-côtière quant à ses impacts sur l'environnement. Ainsi la population désire avoir plus d'informations sur :

- Les lois qui régissent la navigation;

- Les risques de déversements, les impacts d'un déversement, les moyens utilisés pour les contenir et la récupération des produits déversés;
- L'introduction de nouvelles espèces et la pollution provoquée par les eaux de ballast;
- L'érosion produite par le batillage des navires;
- Les impacts des activités de dragage dans les ports;
- La gestion des sédiments de dragage.

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Réunir l'information disponible sur les divers sujets mentionnés et la rendre disponible;
- Produire un document synthétisant l'information disponible sur les divers sujets mentionnés;
- Organiser une séance d'information en collaboration avec les instances portuaires du territoire.

FAISABILITÉ

La documentation sur les divers sujets mentionnés ci-dessus est généralement disponible. Il suffirait de regrouper l'information et la rendre disponible à la population. Toutefois, certains documents sont très volumineux et utilisent un vocabulaire que la population, en général, ne maîtrise pas nécessairement. Il serait donc intéressant de produire un document synthèse vulgarisé. Cette option nécessiterait l'embauche d'un chargé de projet afin d'effectuer les travaux reliés à la synthèse de l'information, la mise en page et l'impression d'un guide d'information regroupant le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe et les différentes instances portuaires du territoire.

PARTENAIRES VISÉS

Programme Interactions communautaires, Ville de Sept-Îles, ville de Port-Cartier, ville de Havre-Saint-Pierre, MRC Sept-Rivières, MRC Minganie, Administration portuaire de Sept-Îles, Port-Cartier et Havre-Saint-Pierre, Pêches et Océans Canada, Transport Canada.

COÛTS

Ce projet nécessiterait un investissement minimal de 25 000\$. Cette somme proviendrait des divers partenaires mentionnés ci-haut.

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Nombre de guides distribués
- Nombre de personnes présentes aux séances d'information
- Nombre de séances d'information;
- Nombre de personnes informées par les divers projets;
- Nombre d'instances portuaires ayant participé au projet.



Une fenêtre sur le Saint-Laurent

THÈME	Usages et loisirs
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Mettre en place des pôles de développement écotouristiques le long de la route 138, entre Port-Cartier et Natashquan.

PROBLÉMATIQUE

Depuis les 30 dernières années, le tourisme est l'industrie qui connaît la plus forte croissance à l'échelle de la planète (Boo, 1990). L'écotourisme, quand à lui, s'est développé dans la foulée du mouvement environnemental qui a pris forme au début des années 1970. L'intérêt grandissant du public pour l'environnement et les voyages orientés vers le plein air, couplé avec la croissante insatisfaction envers le tourisme de masse, a montré à l'industrie du tourisme qu'il y avait une place pour l'écotourisme (Tardif J., tiré de VertigO no 4, vol 1).

La Côte-Nord possède un attrait rare au Québec; des points de vue encore sauvages et presque sans traces du passage de l'homme. Cette richesse, encore mal connue des touristes et même des nord-côtiers, doit être valorisée puisqu'elle est unique en son genre au Québec. Nombreux sont les belvédères naturels le long de la côte menant vers Natashquan, et nombreux sont les projets à caractère écotouristiques qui pourraient être développés grâce à cette richesse inépuisable. En effet, le paysage apparaît être le principal facteur de développement pour notre région.

SOLUTIONS PROPOSÉES

L'art et la nature sont des attraits naturels et culturels à mettre en valeur. Le projet « Une fenêtre sur le Saint-Laurent » concrétisera cette alliance naturelle

au profit de la collectivité. Les paysages nord-côtiers serviront d'écrin aux œuvres des artistes de notre belle et vaste région. Les pôles ainsi créés serviront d'attache à des projets à caractères écotouristiques qui auront un effet de rétention sur les collectivités hôtes.

Ce projet vise donc à mettre en valeur les ressources du paysage et l'écotourisme de la Côte-Nord, en utilisant les arts visuels comme moyen de communication, de sensibilisation et de promotion.

- De concert avec les municipalités de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord, identifier et localiser les pôles de développement écotouristiques le long de la côte ;
- Intégrer à ces pôles de développement écotouristique, un élément artistique personnalisé : un **banc** orienté vers un **point de vue exceptionnel sur le Golfe**. Ces bancs seront imaginées et réalisés par les artistes nord-côtiers ;
- Développer, autour de ces pôles, des activités écotouristiques (ex. : sentiers d'interprétation et de découverte, rampes de mise à l'eau pour la Route Bleue, emplacements de camping sauvage, etc.) qui auront un effet de rétention dans les municipalités hôtes.

FAISABILITÉ

Comme le projet proposé sera réalisé à l'échelle régionale, c'est toute la région qui sera sollicitée pour la réalisation de ce projet. Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe agira à titre de coordonnateur du projet et assurera la gestion de celui-ci. Un comité de concertation sera créé afin d'harmoniser le déroulement du projet dans son ensemble. Ce comité comprendra des spécialistes issus des milieux culturels, touristiques et économiques de la région : Conseil régional de la culture et des communications, Musée régional de la Côte-Nord, Association Touristique Duplessis, Conseil Régional des Élu(e)s et Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord. Les CLD seront aussi mis à profit afin d'orienter le développement de produits écotouristiques.

PARTENAIRES VISÉS

Conseil régional de la culture de la Côte-Nord, Musée régional de la Côte-Nord, ATR Duplessis, Municipalités de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord, CLD Minganie et CLD Sept-Rivières, MRC de Sept-Rivières, MRC de Minganie, Patrimoine canadien – programme Espaces culturels canadiens, Programme d'aide financière aux activités touristiques structurantes en région (Tourisme Québec), Fonds Hydro-Québec pour l'environnement, Fondation Irving Oil.

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

Phase 1 : de septembre 2008 à août 2009

Phase 2 : de septembre 2009 à août 2010.

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Belvédères naturels identifiés, localisés et caractérisés ;
- Création, production et mise en place des bancs par des artistes régionaux ;
- Publication d'un répertoire des belvédères de la Côte-Nord, avec présentation des œuvres et des artistes ayant collaboré ;
- Mise en place d'outils de sensibilisation aux problématiques côtières ;
- Mise en place de produits écotouristiques et d'infrastructures favorisant la rétention des touristes dans ces secteurs.



Activités d'information et de sensibilisation sur l'avifaune de la Côte-Nord

THÈME	Usages et loisirs
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Mettre en valeur le potentiel ornithologique de la région auprès du public et du tourisme. Promouvoir l'ornithologie, dans un objectif de conservation des espèces présentes sur le territoire, en informant le public sur les techniques d'identification et d'observation de l'avifaune.

PROBLÉMATIQUE

La région de la Côte-Nord a un très bon potentiel ornithologique, qui est malheureusement peu exploité. Le territoire couvert par le comité ZIP Côte-Nord du Golfe, comprend trois zones importantes de conservation des oiseaux (ZICO) et neuf refuges d'oiseaux migrateurs (ROM). La population, en générale, n'a pas les connaissances et les informations lui permettant de profiter de cette richesse. En favorisant la sensibilisation et l'éducation, et en apportant des informations sur les espèces présentes sur le territoire, il serait plus facile d'amener la population à prendre des habitudes respectueuses envers l'avifaune et de conserver l'intégrité de son habitat.

De plus, on sait que la région connaît un essor touristique depuis quelques années. Dans cet optique, il serait intéressant de mettre en valeur le potentiel ornithologique d'un point de vue touristique, en lien avec les autres richesses naturelles présentes sur le territoire.

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Séances d'initiation à l'ornithologie dans les écoles et dans la population.
- Entrevue télévisée et radiophonique afin de sensibiliser un plus grand nombre de citoyens.
- Production d'un guide ou dépliant sur l'ornithologie.
- Identification et protection des sites de nidification (panneau).
- Construction d'observatoires et aménagement de sentiers d'observation.

FAISABILITÉ

Le succès de ce projet dépend de ressources fournies par les ministères et les subventions pouvant être émises par divers programmes de financement en environnement. De plus, il serait possible d'impliquer les MRC intéressées par le projet, ainsi que le Club d'ornithologie de la Côte-Nord.

PARTENAIRES VISÉS

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, Programme Interactions Communautaires, Ville de Sept-Îles, MRC de Sept-Rivières, MRC de Minganie, Municipalité de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord, MRNF, Club d'ornithologie de la Côte-Nord.

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Nombre de personnes participants aux séances d'information.
- Nombre d'observatoires et de sentiers aménagés.
- Nombre de personnes sensibilisées à la protection des sites de nidification et d'alimentation de la faune avienne.
- Nombre de sites de nidification protégés.



Mise en place d'un sentier maritime pour la Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent

THÈME	Usages et loisirs
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord, incluant Anticosti
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Développer un sentier maritime le long de la rive nord du golfe du Saint-Laurent pour les embarcations à faible tirant d'eau afin de favoriser l'accessibilité au Golfe, d'assurer la sécurité des usagers, la protection de l'environnement et de la propriété privée, tout en empêchant le développement anarchique de ces activités maritimes.

PROBLÉMATIQUE

Les activités maritimes comme le kayak de mer sont de plus en plus à la mode. Les paysages grandioses, les nombreuses îles et les baies sablonneuses font de la Côte-Nord un territoire de prédilection pour les amants du plein air. Bien que bénéfique pour l'image et le développement touristique régional, cette tendance engendre certains problèmes. En effet, ces activités qui sont en général sans danger pour l'environnement impliquent des séjours sur le territoire. Les plaisanciers et les kayakistes s'accostent où cela est possible sans connaître réellement les impacts de leur passage. La côte a une faible résilience face au piétinement. Les sites de camping ainsi que les aires de feux et de pique-nique sont souvent implantés sur des dépôts meubles qui subissent déjà les assauts des conditions météorologiques maritimes. De plus, la fragile végétation de bord de mer est piétinée. Dans les zones rocheuses où la couche de sol est très mince, le passage répété engendre l'érosion. Le dérangement des oiseaux marins en nidification est un autre problème pouvant découler du passage des usagers de la voie maritime. Dans une optique où l'on vise actuellement l'augmentation des populations aviennes, le dérangement des sites de nidification peut s'avérer une véritable menace à la survie de ces espèces. Par ailleurs, bien que le littoral

soit en majorité de tenure publique, quelques propriétés privées se trouvent le long de la côte. Des problèmes de cohabitation avec les riverains sont donc envisageables à long terme.

Au niveau anthropique, le territoire «bleu» de la Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent est vaste et peu occupé. De ce même fait, les trajets choisis par les kayakistes et conducteurs d'embarcations à faible tirant d'eau ne sont pas toujours couverts par la Garde Côtière canadienne. De plus, l'encadrement de ces activités sur le territoire est inexistant hormis à certains endroits comme dans la Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan. Au niveau biophysique, le golfe du Saint-Laurent présente de nombreux dangers reliés en grande partie aux conditions météorologiques et à la température de l'eau.

Il importe donc de bien baliser et d'encadrer la pratique de telles activités récréatives avant que le nombre d'utilisateurs soit plus important; cela afin d'éviter l'accroissement des pressions sur l'environnement littoral et maritime de la Côte-Nord du Golfe, d'aider les plaisanciers à planifier leurs activités dans des endroits où la sécurité est assurée et, enfin, de diriger leur progression sur le territoire. Le Comité ZIP de la rive nord de l'Estuaire et le Comité ZIP Sud-de-l'Estuaire ont justement mis sur pied les bases d'un sentier maritime dans leur région respective. À l'instar de la Route Verte, le sentier maritime peut être vu comme une «Route Bleue» à l'intention du kayak de mer et des petites embarcations à faible tirant d'eau. Le concept n'est pas nouveau: il est déjà bien implanté dans le Nord-Est des États Unis et dans les Maritimes. Lors du lancement de la Politique de l'eau en 2002, le ministre de l'Environnement a demandé à Tourisme Québec de coordonner les sentiers nautiques du Québec. La Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) a alors été mandatée pour coordonner la mise en oeuvre d'un Sentier maritime du Saint-Laurent.

Une mise à jour indique que les sentiers pilotes seront officiellement inaugurés en 2005. Actuellement, sur la rive nord, ce sentier maritime s'arrête à la municipalité de Baie-Trinité, limite des territoires entre le Comité ZIP de la rive nord de l'Estuaire et du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (ZIP CNG). Des intervenants présents sur le territoire du ZIP CNG ont formulé une demande en 2002 quant à la création d'un sentier maritime pour la rive nord du golfe du Saint-Laurent.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Le présent projet vise donc à appliquer le concept de sentier maritime développé par les projets pilotes à la région de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, le tout en s'adaptant aux réalités du territoire.

La Zone d'Intervention Prioritaire de la Côte-Nord du Golfe couvre une distance totale de 5 054 kilomètres de rives (incluant les îles). Vu l'importante superficie à couvrir, le projet de sentier maritime doit être réalisé en deux parties. Le premier tronçon de sentier maritime couvrira le secteur ouest, soit de Baie-Trinité exclusivement à Natashquan inclusivement. Le deuxième tronçon couvrira le secteur est, soit le territoire de Natashquan exclusivement à Blanc-Sablon inclusivement. L'île d'Anticosti est considérée comme faisant partie du secteur est.

L'élaboration de chaque tronçon de sentier maritime implique trois grandes phases.

Phase I: Caractérisation du territoire

Cette étape demande une compilation de toute l'information disponible sur le territoire.

Phase II:

Cette étape consiste à produire la documentation relative à la Route Bleue (cartes et guide de navigation) en plus de prendre des ententes avec les partenaires potentiels.

Phase III: Mise en marche et promotion

Cette étape sera le lancement de la Route Bleue. Cette étape appartient davantage au mandat de l'Association touristique régionale de Duplessis ou à un comité créé pour la gestion du sentier maritime.

FAISABILITÉ

La demande de la communauté pour un tel projet, la présence de paysages uniques et de sites fragiles de même que le fait que le territoire ciblé soit en majorité de tenure publique sont les raisons majeures qui justifient l'implantation d'un tel sentier. De surcroît, ce projet va en continuité avec le travail qui se fait actuellement sur la rive nord et sud de l'estuaire. Le travail compilé par ces deux Comités ZIP et par la FOCK, qui coordonne le sentier maritime à l'échelle provinciale, est d'ailleurs accessible.

PARTENAIRES VISÉS

Association touristique régionale de Duplessis, municipalités présentes sur le territoire, MRC de Sept-Rivières et MRC de Minganie, Parcs Canada, O.P.S. Kayak de mer, Expéditions Agaguk, Fédération québécoise du canot et du kayak, Saint-

Laurent Vision 2000 dans le cadre du Programme d'Interactions Communautaires, ministère Pêches et Océans Canada, Garde Côtière canadienne et auxiliaire, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, SÉPAQ, pourvoires en milieu côtier, citoyens des différentes municipalités.

COÛTS

Secteur ouest (Baie-Trinité-Natashquan): à déterminer

Secteur est (Natashquan- Blanc-Sablon): à déterminer

ÉCHÉANCIER

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur ouest (Baie-Trinité-Natashquan)						
Secteur est (Natashquan-Blanc-Sablon)						

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Secteur ouest

- Qualité de l'information recueillie et de la base de données réalisée
- Qualité de la cartographie
- Respect de l'échéancier
- Participation communautaire
- Partenariats établis
- Qualité du guide de navigation
- Lien avec le sentier maritime de Manicouagan
- Publication et diffusion des cartes
- Ventes des cartes et nombre de membres (achalandage)

Secteur est

- Faisabilité du projet
- Participation communautaire
- Partenariats établis
- Qualité de l'information recueillie et de la base de données réalisée
- Qualité et réalisme du plan d'urgence
- Partenariats établis
- Qualité du guide de navigation
- Lien avec le secteur ouest
- Publication et diffusion des cartes
- Ventes des cartes et nombre de membres (achalandage)



Aménagement du sentier du littoral au Petit-Havre de Matamec

THÈME	Usages et loisirs
LOCALISATION	Moyenne Côte-Nord, MRC Sept-Rivières
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

L'objectif ultime poursuivi par le projet actuel vise à mettre sur pied un sentier de courte randonnée, en boucle, pouvant offrir à ses usagers un portrait général et typique de la région de la Côte-Nord et d'ainsi mettre en valeur cette richesse régionale et, par le fait même, de sensibiliser, informer et conscientiser ses usagers à la fragilité de celle-ci. Un court sentier a toutefois déjà été aménagé le long de la zone de marais salé par la Corporation Amory-Gallienne de Matamec. Ce projet vise donc à prolonger ce sentier afin d'offrir aux randonneurs un sentier de meilleure qualité et une plus grande diversité de paysages. La réalisation de ce projet contribuera donc à :

- Rendre accessible cette richesse régionale ;
- Mettre en valeur la richesse du littoral de la Côte-Nord ;
- Sensibiliser les gens à l'importance des marais salés, des milieux littoraux et à l'importance de les protéger ;
- Dynamiser la région par la réalisation de projet de mise en valeur et la création de site de récréation dans une nature préservée
- Contrer certains conflits d'usage potentiels avec le propriétaire privé situé à proximité et ainsi maintenir de bonnes relations de voisinage.

PROBLÉMATIQUE

Le Petit-Havre de Matamec constitue un endroit riche en terme de géologie, de biodiversité, de diversité d'habitats et de valeur historique et culturelle pour la région. Il

est le lieu d'une grande représentativité quant aux écosystèmes nord-côtiers et renferme l'un des écosystèmes les plus productifs, mais aussi menacés: un marais salé. Son accessibilité, ses caractéristiques et sa valeur en font un site d'intérêt en ce qui a trait à la conservation et à la protection de la nature, mais aussi en ce qui concerne l'offre récréo-touristique de la région.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Le projet actuel vise à mettre sur pied un sentier de courte randonnée, en boucle, pouvant offrir à ses usagers un portrait général et typique de la région de la Côte-Nord et d'ainsi mettre en valeur cette richesse régionale et, par le fait même, de sensibiliser, informer et conscientiser ses usagers à la fragilité de celle-ci. Un court sentier a toutefois déjà été aménagé le long de la zone de marais salé par la Corporation Amory-Gallienne de Matamec. Ce projet vise donc à prolonger ce sentier afin d'offrir aux randonneurs un sentier de meilleure qualité et une plus grande diversité de paysages.

FAISABILITÉ

La Corporation Amory-Gallienne de Matamec (partenaire égalitaire dans le cadre de ce projet) possède déjà une étude de faisabilité, d'une valeur de 15 000\$, réalisée par GENIVAR entre ses mains. Le tracé final est donc déjà établi. Le projet consistera donc à la mise en œuvre des plans élaborés par cette étude de même qu'à l'inauguration et à la promotion du site (mise à jour des pages web des organismes et du dépliant promotionnel du site).

PARTENAIRES VISÉS

MRC de Sept-Rivières (programme Volet II), Programme Interactions communautaires, CRECN, CPESI.

COÛTS

60 355 \$

ÉCHÉANCIER

Durée : 6 mois

Dates : 1^{er} juin 2007 au 30 novembre 2007

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Nombre de kilomètres aménagés
- Nombre de visiteurs
- Nombres de personnes exposées au projet : potentiellement 30 000
- Nombre d'heures de bénévolat réalisées

GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

Les littoraux, sont des espaces de vie essentiels pour l'homme, car ils fournissent l'espace nécessaire au développement urbain et industriel, produisent une multitude de ressources et apportent une facilité d'accès aux marchés internationaux. Il n'est donc pas étonnant de constater que plus des deux tiers de la population mondiale vivent en zone côtière, que cette proportion pourrait dépasser les 75 % dans un avenir rapproché.

Malheureusement, l'accroissement de la pression démographique, le développement de l'industrialisation et du commerce, les changements climatiques actuels, associés à une connaissance déficiente du système côtier, ont engendré une mauvaise exploitation des ressources côtières. Avec pour conséquence, une série d'impacts environnementales, qui viennent affecter les différents processus qui régissent le système côtier, entraînant de sévères problèmes pour les ressources, dont dépend la survie des activités économiques.

L'analyse des différentes expériences en matière de gestion des zones côtières, montre que les politiques visant à enrayer la dégradation du littoral n'ont eu que des effets limités. Fondées sur une approche sectorielle, ces politiques n'ont pas su aborder les zones côtières sous l'angle écosystémique et les politiques de prévention se sont révélées généralement inefficaces. Cette prise de conscience a poussé les experts à effectuer des études visant à garantir la conservation à long terme des ressources du système côtier.

Dès lors, il est maintenant largement admis que le développement de la zone côtière doit être basé sur la compréhension de ses propres processus, appuyé par des moyens technologiques adéquats et des capacités socio-économiques pour obtenir un équilibre acceptable entre les bénéfices que l'on tire à court terme et la conservation du capital à long terme. Il y a donc une nécessité de mettre en place une méthodologie commune qui sera utilisée pour décrire la complexité des interactions entre le système côtier et ces utilisateurs potentiels. Il y a nécessité aussi de planifier et de contrôler ce processus d'une façon systématique et durable.

En conséquence, le présent rapport suggère que la gestion intégrée des régions côtières soit l'outil retenu pour poser les fondements d'un développement durable, capable de réduire ou d'éliminer la pollution, de corriger les autres impacts négatifs, et de prévenir ceux qui risquent d'apparaître dans l'avenir.

PRÉOCCUPATIONS :

Gestion intégrée – zone côtière – développement durable – concertation – écosystèmes.

ACTIONS À ENTREPRENDRE :

Soutenir et développer la gestion intégrée des zones côtière sur le territoire du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe.

FICHES TECHNIQUES :

Fiche n°30 Développement d'un projet de gestion intégrée des zones côtières.



Développement d'un projet de gestion intégrée des zones côtières.

THÈME	Gestion intégrée
LOCALISATION	Moyenne et Basse Côte-Nord
PROMOTEUR	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Soutenir et développer la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) sur le territoire du Comité ZIP CNG.

PROBLÉMATIQUE

Il est maintenant reconnu que le développement de la zone côtière doit se faire en fonction de ses propres processus, en trouvant un équilibre entre les bénéfices obtenus à court terme et le maintien du capital à long terme. La gestion intégrée des zones côtières comprend la notion de développement durable qui consiste à tenir compte des besoins des populations actuelles, mais aussi de ceux des générations futures. De plus, la GIZC mise sur la concertation et la participation active de chacun des intervenants concernés dans le processus de décision, ce qui représente plus qu'une simple consultation publique. Ce processus demande toutefois une participation de tous les milieux, ce qui représente un important défi. Il est cependant essentiel de continuer dans cette voie pour l'avenir.

Pour cette raison, le développement d'un projet de GIZC est souhaitable, afin de poursuivre et de développer ce mode de gestion, qui rapportera à long terme plus de bénéfices qu'une gestion sectorielle qui néglige souvent l'aspect durable au profit des bénéfices à court terme. De plus, la région comporte plusieurs problématiques qui pourraient se prêter à cet exercice.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Développer un ou des projets de gestion intégrée des zones côtières.

FAISABILITÉ

Pour la réalisation du projet, il faudra réunir tout les intervenants du milieu. Ce type de projet, étant complexe (plusieurs intervenants et étapes), demande quelques années de travail. À ce jour, il est difficile d'obtenir du financement récurant, pour ce genre de projet.

PARTENAIRES VISÉS

L'ensemble des intervenants qui utilisent de près ou de loin la zone côtière.

COÛTS

À déterminer

ÉCHÉANCIER

À déterminer

INDICATEUR D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Projet mené à terme;
- Implication des intervenants;
- Développement du réseau des différents intervenants;
- Sensibilisation des intervenants sur la pertinence de la gestion intégrée des zones côtières.